



MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

---

# PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DE LA CHIRURGIE A MADAGASCAR



## **AVANT PROPOS**

A Madagascar, les soins chirurgicaux sont onéreux et difficiles d'accès. Nombreux sont ceux qui doivent parcourir des kilomètres pour pouvoir bénéficier d'un traitement chirurgical. Les décès dus à la limitation de l'accès à la chirurgie sont encore importants.

Face à cette situation, des efforts ont été déployés à travers le pays par des constructions de blocs opératoires, notamment dans les zones reculées et enclavées. Cependant, beaucoup restent à faire pour que tous les districts soient couverts par un centre hospitalier à plateau chirurgical adéquat répondant aux normes. En outre, les soins dispensés par les services chirurgicaux à Madagascar ne sont pas toujours satisfaisants et les services connexes comme l'imagerie, le laboratoire, la banque de sang et autres, font souvent défauts.

A cet effet, l'élaboration du Plan National de Développement de la Chirurgie à Madagascar (PNDChM) compte parmi les nombreux défis du Ministère de la Santé Publique. Elle s'inscrit dans la poursuite des actions entreprises pour améliorer l'état de santé et de bien-être de la population et de rendre les services chirurgicaux plus accessibles, coordonnés, continus et fonctionnels. Ce plan définit les grandes lignes d'activités s'inscrivant dans la quête constante d'efficience et de performance du système de santé. Il contribue à accroître non seulement le volume, mais également la qualité des soins et les services offerts. En conséquence, les stratégies décrites doivent être adaptées aux attentes, aux valeurs et aux droits des usagers (réactivité) et doivent être fournies de manière coordonnée et intégrée (continuité). Ce plan vise également à améliorer l'accès de la population, notamment les plus vulnérables, aux services chirurgicaux. Véritable outil de pilotage, le Plan National de Développement de la Chirurgie à Madagascar constitue, outre un document de référence, la feuille de route qui déterminera les actions de ces prochaines années.

Avec une grande conviction en méditant la vision commune de la réforme hospitalière « *Hôpitaux de Madagascar, publics ou privés, en possession de plateaux techniques dans des normes acceptables pour le pays, et dotés d'un statut, d'une organisation et d'une autonomie financière pour assurer des services de qualité, en circonstance normale ou en période de catastrophe, à toute la population, dans le respect total des droits humains* », les objectifs de ce plan seront pleinement atteints selon les Objectifs de Développement Durable.

Aussi, nous sollicitons l'appui de tous les partenaires techniques et financiers pour la mobilisation des ressources adéquates...

## REMERCIEMENTS

Madagascar ne dispose pas encore de document de planification pour le développement de la chirurgie. La réalisation d'un tel ouvrage constitue un outil important et précieux pour le Ministère de la Santé Publique, les acteurs de la santé et les usagers des services chirurgicaux.

Ainsi, pour tous les efforts consentis durant son élaboration, j'adresse mes vifs remerciements :

- à la Direction Générale des Etablissements Hospitalo-Universitaires qui a été appelée pour être le leader de ce projet ;
- à l'équipe du Mercy Ships en collaboration avec Harvard Medical School's Program in Surgery and Social Change (PGSSC), USAID/MCSP;
- aux membres du Comité restreint de l'élaboration du Plan National de Développement de la Chirurgie à Madagascar ;
- à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce document.

Nous exhortons tous les citoyens, ainsi que tous les acteurs nationaux et internationaux, à s'impliquer activement dans la mise en œuvre de ce Plan National du Développement de la Chirurgie à Madagascar. L'engagement de tout un chacun est important pour sa réussite.

La Ministre de la Santé Publique  
  
Pr. RANTOMALALA Hannirina Yoeli

**LE PLAN NATIONAL  
DE DEVELOPPEMENT  
DE LA CHIRURGIE  
A MADAGASCAR**

## SOMMAIRE

<b>SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES .....</b>	<b>6</b>
<b>I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....</b>	<b>9</b>
<b>II - INITIATIVE D'ELABORATION DU PLAN NATIONAL EN CHIRURGIE.....</b>	<b>16</b>
<b>III - VISION.....</b>	<b>17</b>
<b>IV - BUT .....</b>	<b>17</b>
<b>V - OBJECTIF GENERAL.....</b>	<b>17</b>
<b>VI -RESULTATS ATTENDUS .....</b>	<b>18</b>
<b>VII - LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES .....</b>	<b>19</b>
1. AMELIORATION DU PLATEAU TECHNIQUE.....	20
2- DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION.....	22
3-DEVELOPPEMENT DE SYSTEME D'INFORMATION .....	23
4- BONNE GOUVERNANCE ET LEADERSHIP .....	24
5-HUMANISATION DESOINS ET GESTION DE LA QUALITE.....	26
6-CREATION DE SERVICES SPECIALISES EN CHIRURGIE .....	27
7-FINANCEMENT ET MOBILISATION DES RESSOURCES .....	29
<b>VIII. PLAN DE MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>31</b>
1- Amélioration du plateau technique .....	31
2- Développement des Ressources Humaines et Formation .....	38
3- Développement du système d'information sanitaire .....	40
4- Bonne gouvernance .....	42
5- Humanisation des soins et gestion de la qualité .....	46
6- Création de services spécialisés en chirurgie.....	49
7- Financement et mobilisation des ressources .....	52
<b>IX. ANNEXES.....</b>	<b>55</b>
ANNEXE 1 : ETAT DES LIEUX DES CENTRES HOSPITALIERS PAR RAPPORT AUX NORMES ETABLIES ..	55
ANNEXE 2 : PROPOSITION DE FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES :.....	62
ANNEXE 3 : BUDGETISATION.....	63
ANNEXE 4: ILLUSTRATIONS .....	115

## **SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES**

ANH :	Agence Nationale Hospitalière
Ar :	Ariary
BC :	Bon de Commande
BIANCO :	Bureau Indépendant Anti-Corruption
BL :	Bon de Livraison
BRAGS :	Bureau Régionale de l'Assainissement et de la Génie Sanitaire
CAI :	Cellule d'Audit Interne
CDGRH :	Commission de District de Gestion des Ressources Humaines
CHRD :	Centre Hospitalier de Référence de District
CHRR :	Centre Hospitalier de Référence Régionale
CHU :	Centre Hospitalier Universitaire
CNSS :	Caisse Nationale de Solidarité pour la Santé
COMEDIM :	Comité des Médicaments et des Intrants Médicaux
CPN :	Consultation Pré-Natale
CRGRH :	Commission Régionale de Gestion des Ressources Humaines
CSU :	Couverture Santé Universelle
DAAF :	Direction des Affaires Administratives et Financières
DGEHU :	Direction Générale des Etablissements Hospitaliers Universitaires
DGS :	Direction Général de la Santé
DHRD :	Direction des Hôpitaux de Référence Régionale et des Districts
DP :	Direction du Partenariat
DPLMT :	Direction de la Pharmacie, du Laboratoire et de la Médecine Traditionnelle
DPS :	Direction de la Promotion de la Santé
DRH :	Direction de la Ressource Humaine
DRS :	Direction Régionale de la Santé
DSI :	Direction du Système d'Information
DTS :	Direction de la Transfusion Sanguine
EDS :	Enquête Démographique et de Santé
EMAD :	Equipe de Management du District

EMAR :	Equipe de Management de la Région
ENSOMD :	Enquête Nationale pour le Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement
EPA :	Etablissement Public à caractère Administratif
EPM :	Enquête Périodique auprès des Ménages
EVASAN :	Evacuation Sanitaire
Fac Méd :	Faculté de la Médecine
FNUAP :	Fonds des Nations Unies pour la Population
HIV :	Human Immunodeficiency Virus
IEC :	Information-Education-Communication
INSPC :	Institut National de la Santé Publique et Communautaire
INSTAT :	Institut National de la Statistique
ISF :	Indice Synthétique de Fécondité
Km :	Kilomètre
MCSP :	Maternal and Child Survival Program
MFB :	Ministère de la Finance et Du Budget
MINFOPTLS :	Ministère de la Fonction Publique du Travail et des Lois Sociales
MSANP :	Ministère de la Santé Publique
ODD :	Objectifs de développement durable
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ONM :	Ordre National des Médecins
PDSS :	Plan de Développement du Secteur Santé
PGSSC :	Program in Surgery and Social Change
PIB :	Produit Intérieur Brut
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
RDT :	Rapid Diagnostic Test
RMA :	Rapport Mensuel d'Activités
RPE :	Ressources Propres de l'Etablissement
SEM :	Service des Equipements et Maintenance
SFP :	Service de la Formation du Personnel



SIG :	Système d'Information et de Gestion
SILOP :	Service des Infrastructures, de la Logistique et du Patrimoine
SLRC :	Service de la Législation, Réglementation et du Contentieux
SMAGS :	Service de la Maintenance, de l'Assainissement et de la Génie Sanitaire
SONU :	Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence
SONUC :	Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence Complets
SSD :	Service de Santé de District
TQM :	Total Quality Management
UASM :	Unité d'Approvisionnement en Solutés Massifs
USAID :	United States Agency for International Development

## I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

### 1.1- SITUATION MONDIALE

Au niveau mondial, les pathologies chirurgicales forment un tiers des problèmes de santé publique (28 à 32%), et on estime à 5 milliards, les personnes qui n'ont pas accès aux services chirurgicaux sécurisés, en temps voulu. Cette situation est alarmante au niveau des pays à faible et à moyen revenu car pour les deux tiers des pays les plus pauvres, seuls 6,5% des besoins chirurgicaux sont satisfaits. En outre, 12% des ressources humaines en chirurgie seulement servent 33% de la population en Afrique et en Asie de sud-est<sup>1</sup>.

La commission de Lancet dans le rapport sur la situation de la chirurgie mondiale a confirmé l'énorme manque d'accès à la chirurgie. Les études faites ont ainsi souligné que des bénéfices en termes de coût – efficacité et économiques seraient obtenues si la chirurgie et l'anesthésie sont accessibles à tout patient<sup>2</sup>

Le rapport a alerté l'assemblée mondiale de la santé. Ceci a lancé en 2015 un appel à action pour passer une résolution unanime concernant le rôle crucial des soins chirurgicaux et anesthésiques pour atteindre la couverture universelle en santé. Cette résolution est bien alignée avec la transition des objectifs de développement du millénaire vers les objectifs de développement durable qui considère une approche systémique des processus administrés. L'objectif 3 de l'ODD « *Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge* » ne saura être atteint sans un effort focalisé et significatif pour améliorer le système de soins obstétricaux, chirurgicaux et anesthésiques.

Cet appel interpelle les gouvernements à s'engager dans des efforts significatifs et focalisés pour améliorer la disponibilité, l'accès à la chirurgie de qualité dans leurs pays respectifs. Ces efforts devront être coordonnés par le Ministère de la Santé en collaboration avec toutes les parties prenantes comme le secteur privé, les organismes non gouvernementaux, les organismes et associations professionnelles. La stratégie conseillée est une approche de proximité pour le problème de santé chirurgicale qui devrait aboutir au développement d'un plan national de chirurgie.

---

<sup>1</sup> Rapport commission Lancet 2015

<sup>2</sup> Global Surgery 2030: Evidence and solutions for achieving health, welfare and economic development

## **1.2- SITUATION NATIONALE**

### **1.2.1. Géographie**

Madagascar est la 4ème plus grande île du monde avec une superficie de 587 295km<sup>2</sup>. Il se situe dans l'Océan Indien à 400 km à l'Est des côtes africaines (Mozambique et Tanzanie). Il existe deux saisons à Madagascar : la saison chaude (saison des pluies) durant l'été austral et la saison fraîche (légèrement plus sèche). Le pays est constitué de 60% de zones enclavées et inaccessibles, surtout pendant la saison des pluies. L'enclavement constitue ainsi un sérieux problème au développement.

### **1.2.2. Politique et population**

La Grande Ile est subdivisée en 22 régions, 119 districts, 1579 communes, 17 500 Fokontany et 121679 localités. Actuellement, la population malgache est estimée à 24 159 354 habitants avec une croissance annuelle moyenne de 2,5<sup>3</sup>. Cette population malgache se caractérise par sa très grande jeunesse puisque près des deux tiers ont moins de 25 ans (64 %) et près de la moitié ont moins de 15 ans (47 %). Elle est majoritairement rurale (83%) (Enquête OMD 2012-2013). Selon les résultats de l'Enquête Périodique auprès des Ménages (EPM) 2010, le pays ne dispose que 01 médecin pour 6 200 habitants et le budget global de la santé pour tout le pays s'élève à 1,24 milliard de dollars (soit 6,2 % du PIB).

L'Enquête Démographique et de Santé IV (EDS-IV) réalisée en 2008-2009 fait état d'un Indice Synthétique de Fécondité (ISF) à 4,8 et d'un taux brut de natalité à 33,4‰. L'ISF est deux fois et demie plus élevé dans les ménages les plus pauvres que dans les plus riches et c'est en milieu rural que le niveau de la fécondité est le plus élevé. La fécondité demeure malgré tout précoce puisque 32% des adolescentes de 15-19 ans ont déjà commencé leur vie reproductive : 26% ont déjà eu, au moins, un enfant, et six pourcent des jeunes étaient enceintes du premier enfant. Cette précocité reproductive chez les adolescentes est parmi les causes de morbidité et de mortalité maternelle et néonatale. Un tiers des décès maternels sont liés à des grossesses chez les adolescentes.

Le taux de mortalité des moins de cinq ans est passé de 72 à 62 pour 1 000 naissances vivantes entre 2008 et 2012 (Enquête démographique et de santé [EDS] 2008-2009 et enquête OMD 2012-2013). Cela peut résulter de la mise en œuvre d'interventions communautaires pour la survie de l'enfant, principalement dans les zones enclavées. Dans le même temps, la mortalité

---

<sup>3</sup> Projection démographique 2017 INSTAT

néonatale, qui représente 42 % des décès parmi les moins de cinq ans, a légèrement augmenté de 24 à 26 pour 1 000 naissances vivantes. Le taux de mortalité maternelle, à 500 pour 100 000 naissances vivantes (rapport La situation des enfants dans le monde 2014), reste très élevé et très éloigné de la cible de l'OMD (127 pour 100 000 naissances vivantes).

### **1.2.3. Economie**

Sur le plan économique, en 2013, Madagascar se place au 151<sup>ème</sup> rang sur 187 pays pour l'Indice de Développement Humain<sup>4</sup>, au 118<sup>ème</sup> selon Transparency International et au 142<sup>ème</sup> selon Doing Business. Le PIB a reculé de 3,7% en 2009, une stagnation en 2010, une très légère reprise en 2011 (1,9 %) et une reprise en 2012 et 2013 autour de 3 % par an. Le taux de croissance du PIB a atteint 3,1 % en 2015, contre 3,3 % en 2014, confirmant un scénario de reprise économique plutôt timide<sup>5</sup>.

En 2013, en se référant au seuil national, 71,5% de la population malagasy sont pauvres. Et en prenant le seuil de 2\$ par jour, 91% de la population malagasy sont classées pauvres (Enquête relative aux objectifs du Millénaire pour le développement [OMD] 2012-2013). Madagascar dispose d'un potentiel de croissance important, en particulier dans le secteur de l'industrie extractive, grâce à ses nombreuses ressources naturelles, notamment minérales. Le pays est toutefois également confronté à certains risques, tels que l'exploitation illégale et le commerce associé. Il est également exposé aux effets néfastes du changement climatique et extrêmement vulnérable aux catastrophes naturelles.

### **1.2.4. Le système de santé**

Le système de santé est organisé en quatre niveaux : (i) le niveau central en charge de la coordination générale du secteur santé, des orientations politiques et stratégiques, de la définition des normes et standards, (ii) le niveau intermédiaire ou régional, la Direction Régionale de Santé (DRS) a pour mission de « planifier, conduire, suivre et évaluer » la mise en œuvre des Programmes d'intérêt national au niveau des Districts sanitaires de la Région sanitaire, (iii) le niveau périphérique ou district, représenté par le Service de Santé du District (SSD) dont la mission consiste à coordonner et à appuyer les formations sanitaires de base et de première référence dans l'offre des services de santé. Ce niveau constitue la pierre angulaire du système de santé et doit disposer d'une autonomie de décision et financière et (iv) le niveau

---

<sup>4</sup> PNUD, Rapport sur le Développement Humain, 2014.

<sup>5</sup> PROFIL DE PAYS, MADAGASCAR 2016

communautaire participant dans la promotion de la santé et dans le fonctionnement et la gestion des structures sanitaires de base.

Afin de développer la santé à Madagascar, un Plan de Développement du Secteur Santé (PDSS) fondé sur la politique Nationale de la Santé et sur la loi portant réforme hospitalière, le Plan National de Développement et les Objectifs Durables de Développement, a été élaboré en 2015. Les priorités sanitaires dans le PDSS se portent essentiellement sur : (i) l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle, néo-natale et infantile, (ii) la mise en œuvre de la CSU, (iii) le renforcement du système de santé, en particulier les ressources humaines, (iv) le développement du partenariat.

### **1.3- ANALYSE DE LA SITUATION DES HÔPITAUX A MADAGASCAR**

A Madagascar, il existe actuellement 94 Centres Hospitaliers de Référence de District (CHRD) dont 68 ont un plateau chirurgical, 16 Centres Hospitaliers de Référence Régionale (CHRR), 22 Centres Hospitaliers Universitaires(CHU) et 140 hôpitaux privés.

Les CHRD, Etablissements hospitaliers publics de premier niveau (District), dispensent en priorité des prestations de médecine générale, de chirurgie générale, d'obstétrique et des soins d'urgence.

Les CHRR, établissements hospitaliers publics de deuxième niveau (Région), dispensent des prestations de médecine, de chirurgie générale, d'obstétrique, de spécialités, d'urgence et des soins spécialisés à caractère médical et chirurgical.

Les CHU, établissements hospitaliers publics de troisième niveau ont une vocation de soins qui s'étend sur l'ensemble du territoire national, liée à leur haute spécialisation en médecine, chirurgie, obstétrique, et autres spécialités. Ils ont vocation à assurer les formations pratiques de niveau universitaire, post-universitaire et de recherche.

La répartition géographique des hôpitaux n'est pas équilibrée. Les hôpitaux s'accumulent au niveau des grandes villes alors que dans les zones reculées, leur nombre reste insuffisant. A titre d'exemple : à Antananarivo, on compte actuellement 12 Etablissements Hospitaliers Universitaires, 02 Centres Hospitaliers de Référence de District avec plateau chirurgical et 32 Hôpitaux privés alors qu'aucun hôpital à plateau chirurgical ne se localise dans les district d'Andramasina et d'Anjozorobe, situés respectivement à seulement 40 km et 90 km de la capitale.

Les réalités existantes dans les hôpitaux de Madagascar, notamment au niveau des services chirurgicaux, sont encore loin d'être satisfaisantes. En effet, une enquête effectuée auprès des formations sanitaires publiques en 2015 a montré que seulement 56% de ces usagers sont satisfaits aux offres de soins.<sup>6</sup>Au terme de ces constats, le Ministère chargé de la santé publique a décidé d'appliquer des démarches qualités, entre autres, l'approche 5S-KAIZEN-TQM, la gouvernance clinique et l'humanisation des soins au sein des Hôpitaux publics tels, les CHU, les CHRR et les CHRD.

Les subventions et les ressources financières allouées aux fonctionnements et aux investissements des hôpitaux sont insuffisantes bien que l'établissement dispose de ressources propres (RPE).

Les ressources matérielles techniques et logistiques et les infrastructures sont insuffisantes et vétustes. Seuls 25% des CHRR et 8,33% des CHRD médico-chirurgicaux disposent de l'intégralité des matériels de base pour les SONUC en 2012.<sup>6</sup>En outre, d'après une enquête réalisée au niveau de 15 régions en 2014, seuls 50% des gynécologues obstétriciens ont reçu une formation en CPN +, en SONU, en audit de décès et en soins du postpartum(PDSS). A cet effet, un document sur les normes en ressources humaines, en infrastructures et en matériels techniques et logistiques était élaboré récemment (mai 2017). Les ressources existantes dans les CHRD et CHRR méritent ainsi d'être développées afin qu'ils puissent assurer leurs missions respectives.

Il en est de même pour les CHU dont la création d'un service de spécialité de pointe en leur sein permettrait de réduire efficacement en termes de coût-efficacité les dépenses relatives aux EVASAN incombées au Gouvernement.

Très brièvement, les situations existantes au sein de ces différents établissements sont loin de répondre aux normes établies en termes de plateaux techniques :

- *Au niveau des CHRD sans plateau chirurgical (ex-CHD1), le nombre de personnel est limité à un médecin, un(e) infirmier(e) et un agent d'appui. Les unités d'appui au diagnostic sont restreintes :*

---

<sup>6</sup> Plan de Développement du Secteur Santé 2015 (PDSS)

-Les activités de laboratoire sont axées aux programmes : RDT palu, Détermine HIV, Recherche BAAR, Dosage albuminurie.

-Les imageries médicales font défaut.

-Le groupage rhésus et le Poste de Transfusion ne sont pas disponibles.

-L'échographie, surtout obstétricale, n'existe pas.

En tant que premier niveau de référence des CSB, la disponibilité de ces trois derniers points au niveau des CHRd est capitale et contribue à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale.

Du côté logistique, la plupart de ces centres ne disposent que d'un bâtiment de Médecine et d'un bâtiment pour Maternité et un local pour le laboratoire.

- *Au niveau des CHRd avec unité chirurgicale (ex-CHD2)*, la situation en ressources humaines et matérielles est renforcée par l'existence de l'équipe du bloc (chirurgien, anesthésiste, infirmier de bloc des foies), des imageries (radiographie mobile, échographie), de poste de transfusion sanguine et l'équipe administrative (gestionnaire, secrétaire) vu que ces CHRd avec unité chirurgicale fonctionnent avec le budget de l'Etat (allant de 35 000 000 Ariary à 105 000 000 Ariary selon leurs plateaux techniques) et leurs Ressources Propres Externes (allant de 1 000 000 Ariary à 106 000 000 Ariary selon le volume de leurs prestations).
- *Pour les CHRR*, la situation diffère par la disponibilité de certaines spécialités. Toutefois, certains d'entre eux souffrent en plateaux techniques.
- *Enfin, les CHU* se distinguent des deux précédents par leur nombre de spécialités, par leur vocation (Formation et recherche) et leur statut d'Etablissement Public à caractère Administratif (EPA).

Les situations globales de chaque catégorie de centre hospitalier de référence en comparaison avec les normes établis sont récapitulées dans un tableau (cf. annexe1).

En ce qui concerne le taux de létalité hospitalière en 2013, il est de 32,1% au niveau des CHRd et 54,7% pour les CHRR/CHU. Plusieurs causes sont à l'origine de cette forte létalité, entre autres le retard de l'évacuation sanitaire, le mauvais diagnostic en aval, la faiblesse du plateau technique et l'absence de personnel qualifié (PDSS).

La mortalité maternelle a stagné ces dernières années. Elle est passée de 488/100 000 naissances vivantes en 1997 (EDS II) à 469/100 000 naissances vivantes en 2004 (EDS III), pour remonter à 498/100 000 naissances vivantes en 2008 (EDS IV) et à 478/100 000 naissances vivantes en 2012. Près de 34% des décès maternels surviennent dans la tranche d'âge de 15 à 19 ans. (ENSOMD 2012).

Parallèlement, un déficit en Opération Césarienne par rapport au minimum recommandé par l'OMS est observé avec un taux de naissance par opération césarienne égal à 1,9 % (EDS IV) contre 5% en 2009 et 10% en 2017 selon l'OMS.

De plus, on estime à 4 000 cas de fistule obstétricale chaque année alors que le pays manque de capacités de prévention et de réparation<sup>7</sup>. Une évaluation du système hospitalier chirurgical a été conduite par Mercy Ships en collaboration avec Harvard Medical School's Program in Surgery and Social Change (PGSSC) du septembre 2015 au avril 2016. Elle concernait 22 hôpitaux (17 hôpitaux périphériques et 5 hôpitaux du capital) et 6 indicateurs ont été utilisés. Le résultat de cette étude montre que 29% de la population Malagasy ont accès à une chirurgie dans les 2 heures. Le ratio d'un spécialiste en chirurgie pour 100 000 habitants est de 0,78, loin de l'objectif pour 2030 fixé par Lancet Commission on Global Surgery qui est de 20. Les produits et équipements d'anesthésie réanimation ne sont pas toujours disponibles. Le nombre annuel d'activités chirurgicales pour 100 000 habitants varie de 135 à 191, le taux de mortalité péri opératoire est de 2,5 à 3,3%, la proportion de ménage protégé contre l'appauvrissement dû aux dépenses usuelles de soins chirurgicaux est de 13,7 à 22,6% et la proportion de ménage protégé contre l'appauvrissement dû aux dépenses indirectes catastrophiques de soins chirurgicaux est de 4.9 à 21.2%.

Les données de l'évaluation de ces indicateurs démontrent que seule la mortalité péri-opératoire en comparaison d'autres pays est acceptable. Les cinq autres indicateurs ont besoin d'être améliorés à travers des actions formulées dans le plan de chirurgie.

#### **1.4- MENTION SUR L'EVACUATION SANITAIRE A L'EXTERIEUR**

Avant l'année 1972, Madagascar était une référence des Iles de l'Océan Indien en matière de soins hospitaliers. Vu la détérioration de l'économie Malagasy avec ses impacts sociaux et culturels, cette image de marque s'est effacée continuellement jusqu'à l'inversion

---

<sup>7</sup> Plan d'action du programme pays 2015-2019 pour le Programme de coopération entre le Gouvernement Malagasy et le FNUAP



de la situation. Madagascar actuellement envoie des Malades aux Iles de l'Océan Indien comme La Réunion et l'île Maurice.

Les principaux motifs d'évacuation sanitaire à l'extérieur concernent les pathologies dont les prises en charge sont non réalisables sur place faute de moyens techniques. Il s'agit entre autres : de la transplantation rénale (32%), la radiothérapie (34%), la chirurgie cardiovasculaire nécessitant un circuit extracorporel (13%) et la neurochirurgie de pointe (10%)<sup>8</sup>.

L'évacuation sanitaire à l'extérieur grève le budget de l'Etat. Le coût de l'évacuation sanitaire annuel est en moyenne de 1448 819 491 d'Ariary soit 4,47 % du budget du Ministère de la Santé. Il existe cependant une potentialité en ressource humaine compétente pour la prise en charge des pathologies chirurgicales complexes ainsi que les infrastructures pour héberger un Centre hyperspécialisé

On note que seule une couche aisée de la population et les subventionnés par l'Etat (agents de l'Etat) bénéficient de ces traitements.

Face à cette situation, la mise en place d'un Centre Hyperspécialisé constitue une des priorités de l'Etat.

## **II - INITIATIVE D'ELABORATION DU PLAN NATIONAL EN CHIRURGIE**

Afin d'améliorer ces situations, un processus d'élaboration du Plan National en Chirurgie a été entamé par un forum national des parties prenantes en se basant sur les problèmes recensés à savoir :

- le manque de ressources (humaines, financières et matérielles) ;
- la vétusté des infrastructures et équipements ;
- le mauvais accueil des patients ;
- l'inadéquation du système de référence contre référence inadéquat et non fonctionnel ;
- la non-disponibilité de produits sanguins dans beaucoup de centre chirurgical ;
- l'inexistence de procédures logistiques de gestion des intrants chirurgicaux y compris les équipements ;
- la limitation des activités des unités d'imagerie et de laboratoire ;
- l'implication limitée du secteur privé dans la chirurgie ;

---

<sup>8</sup> Rapport division EVASAN/DHRD 2017

- la capacité managériale limitée des directeurs ou chefs de service de centre chirurgical ;
- l'engagement insuffisant des partenaires financiers et techniques pour la chirurgie ;
- l'insuffisance des offres de service de qualité surtout au niveau des hôpitaux de district, l'inexistence de référentiels des soins en matière de chirurgie ;
- l'implication limitée des corps professionnels (chirurgien, gynéco-obstétricien, anesthésiste, réanimateur, infirmiers de bloc) ;
- l'augmentation de la mortalité due à l'absence et/ou l'insuffisance des plateaux chirurgicaux permettant de traiter les pathologies causes de l'évacuation sanitaire à l'extérieur.

Ce travail pour l'élaboration du PNDCH a été poursuivi par le Comité ad hoc.

### **III - VISION**

« Hôpitaux de Madagascar, publics ou privés, en possession de plateaux techniques dans des normes acceptables pour le pays, dotés d'un statut, d'une organisation et d'une autonomie financière pour assurer des services de qualité, en circonstance normale ou en période de catastrophe, pour toute la population, dans le respect total des droits humains ».

Telle est la vision fixée par le Ministère de la Santé Publique dans le document « axes stratégiques de la réforme hospitalière ».

### **IV - BUT**

Satisfaire aux besoins de la population en matière de chirurgie par la mise en place des ressources humaines, matérielles, financières, d'infrastructures adéquates et de l'application de l'humanisation des soins en développant le partenariat public-privé.

### **V - OBJECTIF GENERAL**

Accroître à 80% l'accès de la population aux services de chirurgie axés sur les urgences chirurgicales, obstétricales et d'anesthésie-réanimation de qualité, d'ici 2023.

## VI -RESULTATS ATTENDUS

Le Plan National de Développement de la Chirurgie a comme finalité de :

1. Disposer d'un cadre juridique avec des textes réglementaires régissant la profession de Santé pour ne pas porter atteinte à l'honneur et à la dignité [code de santé, code de déontologie de la profession, loi portant laréforme hospitalière, dossiers ayant des valeurs juridiques (consentement éclairé, l'observation médicale, lettre d'engagement de sortie à la demande...)] et aussi la situation juridique des centres hospitaliers (situation patrimoniale ...)

2. Disposer d'une capacité de gestion pour un fonctionnement optimal des centres à tous les niveaux (les directeurs, les chefs de service ont les compétences nécessaires pour gérer un hôpital)

3. Disposer des ressources architecturales normalisées des centres hospitaliers chirurgicaux (bâtiment, hospitalisation, bloc opératoire, central d'oxygène...)

4. Disposer des ressources de fonctionnement aux normes tant sur la qualité que sur la quantité (humaines, équipements et matériels, financière, système de recouvrement social...)

5. Disposer des services indispensables pour le bon fonctionnement et la bonne pratique de la chirurgie sécurisée à l'abri des risques (service de réanimation, laboratoire, banque de sang, buanderie, stérilisation, imagerie médicale, service de maintenance [maintenance préventive et curative, de proximité] : infrastructure, matériels et équipement,)

6. Disposer des infrastructures et des moyens physiques adéquats pour faciliter l'accessibilité de la population au centre hospitalier (Hélicoptère, avion, route, « filanjana », ambulance, taxi-brousse, ...)

7. Disposer des infrastructures pour que les personnels n'auront plus à hésiter à rejoindre leur poste d'affectation (simple voiture, logements des personnels, scolarité des enfants...)

8. Disposer d'un programme de formation initiale et continue sur la sécurité chirurgicale (lavage des mains, check-list durant l'intervention chirurgicale, hygiène d'un quartier opératoire : lavage et stérilisation d'un quartier opératoire, règle de

déplacement dans un quartier opératoire, traitement des déchets du bloc opératoire types biologiques et ménagers...)

9. Disposer d'un cursus hospitalier de spécialisation en "chirurgie polyvalente" suivant les règles et l'éthique d'une formation en spécialité médicale. Disposer de façon stable d'une orientation réglementaire en chirurgie de base orientée sur les urgences chirurgicales et obstétricales.

10. Disposer d'un programme d'information, d'éducation et de communication (IEC) de la population desservie par le centre chirurgical pour assurer un large message portant sur les bénéfices de la chirurgie dont l'enjeu est de lever les freins psychosociologiques au développement de la chirurgie et que l'hôpital nécessite un environnement socioculturel à respecter pour la bonne marche du métier qu'est la chirurgie.

11. Disposer d'un programme de mise en place d'un système de gestion des informations et des technologies pour pouvoir se communiquer et transférer (envoi et réception à temps réel) des données d'informations administratives et techniques. C'est un ensemble organisé de ressources qui permet de collecter, de stocker, de traiter et de distribuer des informations. L'hôpital ainsi interconnecté ne sera plus isolé. (BLU, Téléphone, fax, ordinateur, système informatique de saisie et de transferts des données, progiciel, logiciel, réseau, intranet, internet...)

12. Disposer d'un financement adéquat pour la mise en œuvre des stratégies de ce plan.

## **VII - LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES**

Le Plan National du Développement de la Chirurgie repose sur sept orientations stratégiques :

- Amélioration du plateau technique ;
- Développement des Ressources Humaines et de la formation ;
- Développement de système d'information ;
- Leadership et bonne gouvernance ;
- Humanisation des soins et gestion de la qualité ;
- Création de services spécialisés en chirurgie ;
- Financement et mobilisation des ressources.

## 1. AMELIORATION DU PLATEAU TECHNIQUE

Dans le contexte de notre système de santé, l'entité chirurgicale est inexistante dans les ex-CHRD1 et la transformation se fait par la nouvelle construction de quartier opératoire, de salles de réanimation et d'hospitalisation. Toutefois, le terrain d'installation et les conditions préalables diffèrent d'une localité à une autre. Il en est de même pour les budgets alloués aux travaux et aux équipements.

Suite aux efforts consentis par le gouvernement et nos partenaires pour doter les hôpitaux en matériels de plus en plus performants afin d'améliorer la qualité des soins, les équipements sont acquis et répartis sur la base de norme<sup>9</sup>set standard en tenant compte des facteurs importants tels que les besoins de la population, le respect de l'environnement, les possibilités de service après-vente et autres.

La stratégie consiste à mettre aux normes tant quantitatives que qualitatives les différentes ressources (architectures, fonctionnement, services indispensables, infrastructures et moyens physiques).

### **Objectif spécifique 1.1 : Rendre aux normes des infrastructures hospitalières**

Activité 1.1.1. Inventorier l'état des lieux de l'environnement de l'hôpital ;

Activité 1.1.2. Construire les infrastructures manquantes pour l'entité chirurgie de l'hôpital (cf normes) ;

Activité 1.1.3. Construire des logements de fonction pour les prestataires clés en chirurgie (cf normes) ;

Activité 1.1.4 Réhabiliter les infrastructures déjà existantes ;

Activité 1.1.5. Construire des infrastructures accessoires en incluant les rampes d'accès pour personnes en situation d'handicap.

### **Objectif spécifique 1.2 : Rendre aux normes les équipements, matériels techniques et logistiques des hôpitaux**

Activité 1.2.1. Installer les équipements d'adduction d'eau, (lave-mains chirurgical, chauffe-eau, ...), d'évacuation et traitement des eaux usées ;

---

<sup>9</sup> Normes et tarifications hospitalières, 2018.

Activité 1.2.2. Installer le système d'air conditionné et de circulation d'air ;

Activité 1.2.3. Installer les équipements électriques respectant les normes : circuits bien sécurisés, groupe électrogène, source d'énergie alternative, ...

Activité 1.2.4. Equiper en générateurs d'oxygène;

Activité 1.2.5. Doter entables d'opérations multi-usage, de scialytiques fixes et mobiles, (voir Normes) ;

Activité 1.2.6. Doter en matériels de stérilisation (autoclaves, poupinel) ;

Activité 1.2.7. Doter en respirateur d'anesthésie, respirateur de réanimation, pompe à vide, compresseur d'air médical, incubateur (couveuse), table de réanimation bébé, bistouri électrique, ...

Activité 1.2.8. Doter en matériels techniques spécifiques (selon les spécialités : traumatologie, gynécologie obstétriques, chirurgies des parties molles, ORLO, ...) ;

Activité 1.2.9. Doter en mobiliers : lits d'hôpital, assistants muets, climatiseurs, extracteur d'air, ...

### **Objectif spécifique 1.3. : Assurer la disponibilité des intrants de santé y compris les produits sanguins**

Activité 1.3.1 Standardiser le système de gestion des intrants de santé en mettant en œuvre la politique nationale pharmaceutique ;

Activité 1.3.2 Créer un centre de transfusion sanguine dans chaque centre hospitalier de référence ;

Activité 1.3.3 Mettre aux normes établies par la DTS les centres de transfusion sanguine.

Activité 1.3.4 Approvisionner en permanence les centres de transfusion sanguine en poches et réactifs ;

Activité 1.3.5 Approvisionner en permanence les centres nouvellement créés en intrantset en matériels indispensables.

### **Objectifspécifique 1.4 : Assurer la référence et contre-référence des patients**

Activité 1.4.1 Mettre en place une organisation et une gestion efficace de référence contre-référence en tenant compte des contextes et des expériences de toutes structures sanitaires publiques et privées ;

Activité 1.4.2 Equiper en moyens de locomotion et de communication adaptable à chaque district ;

Activité 1.4.3 Etablir un système de mentorat continu entre les niveaux de référence.

**Objectif spécifique 1.5 : Couvrir le territoire national en plateau chirurgical adéquat et fonctionnel**

Activité 1.5.1 Inciter les investisseurs privés à créer des cliniques médico-chirurgicales dans les zones non couvertes ;

Activité 1.5.2 : Promouvoir la chirurgie mobile ;

Activité 1.5.3 : Favoriser la contractualisation des établissements hospitaliers publics aux ONG/ associations privées non lucratives dans les zones enclavées et moins attractives.

**2- DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION**

L'existence des ressources humaines capables d'offrir un service chirurgical de qualité est l'une des clés pour la réussite de la mise en œuvre du plan de développement de la chirurgie. Dans cette optique, la mise aux normes sur le plan quantitatif et qualitatif est incontournable tout en assurant l'équité.

Sur le plan qualitatif, la formation du personnel chirurgical se basera sur les bonnes pratiques et les approches innovantes :

-la mise en place de programme de formation adaptée aux besoins du pays et de la population,

-la mise en place de cursus de spécialisation règlementé.

Sur le plan quantitatif, les efforts sont orientés vers le redéploiement équitable du personnel de santé existant et le recrutement de proximité. Le recrutement de proximité consiste en la sélection des agents de santé passionnés de chirurgie au niveau des districts sanitaires pour être formés et revenir exercer dans le site de leur provenance.

**Objectif spécifique 2.1. Rendre aux normes les ressources humaines sur le plan quantitatif**

Activité 2.1.1. Elaborer les textes règlementaires fixant les métiers de la santé relatifs au domaine de la chirurgie ;

Activité 2.1.2. Appliquer les textes réglementaires élaborés notamment les fiches techniques de poste ;

Activité 2.1.3. Aligner le poste budgétaire aux normes requises selon le corps pour les structures sanitaires ;

Activité 2.1.4. Augmenter le nombre de poste budgétaire alloué au département Santé ;

Activité 2.1.5. Privilégier le recrutement de proximité ;

Activité 2.1.6. Redéployer équitablement le personnel ;

Activité 2.1.7. Redynamiser les Comités Régionaux et de Districts de Gestion des Ressources Humaines (CRGRH, CDGRH) pour appliquer les normes.

### **Objectif spécifique 2.2. Rendre aux normes qualitativement le personnel**

Activité 2.2.1. Définir un cursus précisé par voie réglementaire pour le personnel en chirurgie afin d'assurer une couverture adéquate en ressources humaines de qualité (cf. annexe 2 pour les propositions de formations professionnalisantes) ;

Activité 2.2.2. Rendre obligatoire les formations continues ;

Activité 2.2.3. Renforcer les formations professionnalisantes suivant un programme prédéfini par le cursus ;

Activité 2.2.4. Mettre en place un système de coaching et de mentorat ;

Activité 2.2.5. Effectuer une évaluation continue du personnel de chirurgie ;

Activité 2.2.6. Appliquer les textes régissant le plan de carrière des obligatoires au niveau des CHRD avant la présentation de clinicat).

## **3-DEVELOPPEMENT DE SYSTEME D'INFORMATION**

Le système d'information hospitalier a besoin d'être réactualisé pour répondre aux besoins internes qualifiants (exercice de la population, de l'établissement, des structures régionales et centrales de la santé. Un système d'information fonctionnel et pertinent aidera à la planification de la gestion de l'hôpital comme le projet d'établissement hospitalier, à la surveillance épidémiologique, la recherche et surtout pour la prise de décision. Ce système peut également améliorer le cadre de référence et contre référence pour le bénéfice de la population.



L'avènement de la télémédecine incluant la télé chirurgie ouvre beaucoup d'opportunités de mise à jour des compétences chirurgicales. Il permettra de créer un réseau pour améliorer la performance de chaque centre et de tisser une relation d'appui, de mentorat et de supervision.

Des textes réglementaires seront élaborés pour cadrer la pratique de la chirurgie à travers l'utilisation des nouvelles technologies, de la télé chirurgie.

Les initiatives s'orientent vers le renforcement du système d'information sanitaire.

**Objectif spécifique 3.1 : Assurer la disponibilité des informations sanitaires de qualité (complétude, promptitude, fiabilité et validité des données) auprès des utilisateurs**

Activité 3.1.1. Réviser les indicateurs de performance des services de chirurgie ;

Activité 3.1.2. Implémenter le DHIS2 en milieu hospitalier (SIG de routine) ;

Activité 3.1.3. Développer un système d'information hospitalier standard (ressources, circuit des patients, dossier médical numérique...);

Activité 3.1.4. Mettre en réseau les hôpitaux de référence entre eux et avec les structures régionales et centrales de management de la santé ;

Activité 3.1.5. Pourvoir à la maintenance préventive et curative des matériels et du réseau.

**Objectif spécifique 3.2 : Assurer l'exploitation effective des données et l'utilisation des données pour la prise de décision**

Activité 3.2.1. Renforcer la compétence des personnels (Staff de l'établissement, responsables SIG, responsable TIC) en gestion de données ;

Activité 3.2.2. Effectuer la supervision formativedupersonnel en gestion des données ;

Activité 3.2.3. Evaluer le système de gestion de données des activités en chirurgie ;

Activité 3.2.4. Promouvoir la recherche opérationnelle en chirurgie à tous les niveaux.

#### **4- BONNE GOUVERNANCE ET LEADERSHIP**

Plusieurs hôpitaux publics souffrent encore d'une mauvaise gestion objectivée par l'utilisation des ressources à d'autres fins, le délabrement des infrastructures, la vétustédes

équipements médicaux, les doléances des usagers sur la corruption, le mauvais accueil de la part du personnel hospitalier. Malgré les efforts effectués par les différents responsables centraux et régionaux, la situation n'a pas beaucoup évolué. La loi portant réforme hospitalière a été promulguée en 2011 afin de mieux organiser les fonctionnements des centres hospitaliers. Actuellement, seule la charte du patient hospitalisé a été sortie en 2016. Elle régit le cadre général de la sécurité des usagers des centres hospitaliers ainsi que les prestataires des soins. Par ailleurs, le texte sur le fonctionnement du Centre Hospitalier de Référence des Districts a été déjà validé en Novembre 2016 mais n'a pas été encore promulgué. Les textes réglementaires régissant les Centres Hospitaliers de Référence de Régionale et des Districts sont en cours d'élaboration au niveau de l'Agence Nationale Hospitalière.

Concernant la chirurgie, aucun texte réglementaire n'est disponible. En effet, pour la sécurisation du personnel et des patients, ainsi que la bonne gestion des établissements hospitaliers, l'élaboration des textes réglementaires régissant l'organisation des activités chirurgicales et la considération des droits humains s'avère indispensable.

**Objectif spécifique 4.1 : Disposer des textes règlementant les activités de chirurgie.**

Activité 4.1.1. Elaborer et valider les textes réglementaires concernant les activités chirurgicales ;

Activité 4.1.2. Sensibiliser les personnels des hôpitaux sur l'application des textes réglementaires concernant les activités chirurgicales.

**Objectif spécifique 4.2 : Réglementer la gestion de l'Etablissement hospitalier**

Activité 4.2.1. Effectuer des suivis sur l'application des textes législatifs et réglementaires en vigueur (loi, décret et arrêté, standards de service, instructions permanentes, charte des patients, ...) ;

Activité 4.2.2. Aligner les offres de service des hôpitaux avec les textes réglementaires sur l'organisation et fonctionnement des hôpitaux ;

Activité 4.2.3. Elaborer et appliquer le règlement intérieur des établissements.

**Objectif spécifique 4.3 : Raffermer le management des hôpitaux**

Activité 4.3.1. Renforcer le système de lutte contre la corruption ;

Activité 4.3.2. Renforcer la compétence des staffs de l'Établissement en leadership et management hospitalier ;

Activité 4.3.3. Favoriser la culture de planification au niveau des hôpitaux (élaboration, mise en œuvre et suivi du PEH/PTA) ;

Activité 4.3.4. Rendre plus efficace et pérenne le système de suivi-évaluation ;

Activité 4.3.5. Elaborer un document de procédures de travail en termes de services et d'activités.

#### **Objectif spécifique 4.4 : Optimiser la motivation du personnel**

Activité 4.4.1. Instaurer les indemnités de garde, de risques du personnel hospitalier et le repos de compensation (texte réglementaire à insérer dans l'objectif spécifique 4.1.) ;

Activité 4.4.2. Appliquer le plan de carrière du Ministère de la Santé ;

Activité 4.4.3. Établir la qualité de vie au travail (tenue du personnel, salle de détente, ...);

Activité 4.4.4. Appliquer les mesures incitatives de fidélisation sur l'affectation dans les zones enclavées.

### **5-HUMANISATION DES SOINS ET GESTION DE LA QUALITE**

La politique sur la réforme hospitalière préconise la reconnaissance des droits des usagers à travers la charte des patients et les obligations de l'hôpital. L'humanisation des soins constitue l'une des approches à mettre en œuvre pour gagner la confiance de la population envers les établissements de soins notamment les hôpitaux publics.

Ainsi, dans le cadre du développement de la chirurgie, la mise en valeur de l'humanisation des soins est d'une importance capitale. L'approche principale adoptée par le Ministère de la Santé est la méthodologie 5S-Kaizen-TQM. D'autres approches sont appliquées dans d'autres domaines médicaux tels que la gouvernance clinique dans la santé materno-infantile.

**Objectif Spécifique 5.1 : Assurer la disponibilité de personnel compétent<sup>10</sup> en soins humanisés**

Activité 5.1.1. Former le personnel en humanisation des soins ;

Activité 5.1.2. Superviser et évaluer les activités du personnel en humanisation des soins.

**Objectif Spécifique 5.2 : Maintenir un environnement de travail de qualité**

Activité 5.2.1. Renforcer la capacité du personnel en 5S ;

Activité 5.2.2. Superviser et évaluer les activités<sup>11</sup> du personnel en 5S.

**Objectif Spécifique 5.3 : Maintenir la qualité de service**

Activité 5.3.1. Renforcer la capacité du personnel en Kaizen ;

Activité 5.3.2. Superviser et évaluer les activités du personnel en Kaizen ;

Activité 5.3.3. Mesurer la satisfaction des usagers des établissements.

**Objectif Spécifique 5.4 : Pérenniser les acquis en matière de 5S-Kaizen**

Activité 5.4.1. Mettre en œuvre le label 5S ;

Activité 5.4.2. Renforcer les activités d'amélioration continue (concours...).

**Objectif Spécifique 5.5 : Responsabiliser la population sur le respect des normes de fonctionnement de l'hôpital**

Activité 5.5.1. Eduquer la population concernant leurs droits et obligations vis-à-vis de l'hôpital ;

Activité 5.5.2. Mettre en place un dispositif d'information, d'éducation et de communication (IEC) pour la population concernant la sécurité chirurgicale.

## **6-CREATION DE SERVICES SPECIALISES EN CHIRURGIE**

Actuellement, Madagascar ne dispose pas encore de plateaux techniques chirurgicaux de pointe permettant de prendre en charge les pathologies complexes. Quelques opérateurs économiques locaux et expatriés ont commencé à s'investir dans ce secteur. En 2014, une clinique ophtalmologique de haute spécialité (Clinique Dr Agarwal à Ambatoroka) est créée en

---

<sup>10</sup>Savoir, savoir-faire, savoir-être

<sup>11</sup>Hygiène hospitalière, protocole de soins, organisation du travail

pleine ville d'Antananarivo. En 2015, une clinique privée de la capitale (Polyclinique d'Ilafy) a créé les départements de radiothérapie et de chirurgie cardiaque. Une autre clinique (Clinique d'Ankadifotsy) a ouvert un département d'imagerie de pointe par une scannographie de haute qualité. Toutefois, leurs prestations de soins sont encore limitées et ne répondent pas encore aux besoins prioritaires de la population.

A Madagascar, sur 200 000 malades de rein, 8 000 à 10 000<sup>12</sup> seulement ont encore la possibilité de se faire soigner. Le nombre des malades atteints d'une insuffisance rénale terminale nécessitant une dialyse ou une transplantation rénale, vus aux services néphrologiques de deux hôpitaux universitaires d'Antananarivo (CHUJRA et CHUJRB) ne cesse d'augmenter. Ces deux services ont enregistré 14 cas en 2016 et 17 cas en 2017. Seulement 04 malades en 2016, et 07 en 2017 ont bénéficié d'une évacuation sanitaire à l'extérieur, notamment en Inde, pour une transplantation rénale<sup>13</sup>.

De même pour les autres pathologies, beaucoup de demandes n'ont pas été honorées à cause de la limitation de ressources financières.

A cet effet, la mise en place de services spécialisés de chirurgie (chirurgie cardiovasculaire, transplantation rénale, greffe de la cornée...) constitue une des priorités de l'Etat afin d'atténuer le problème.

**Objectif Spécifique 6.1 : Réduire le taux de la mortalité liée aux pathologies nécessitant soit une évacuation sanitaire à l'extérieur soit un coût onéreux de la prise en charge.**

Activité 6.1.1. Créer des plateaux techniques pour la prise en charge de ces différentes pathologies ;

Activité 6.1.2. Former le personnel sur les disciplines y afférentes ;

Activité 6.1.3. Appliquer au niveau de ces services la Couverture Santé Universelle pour la protection des usagers nationaux contre les risques financiers engendrés par les coûts des prestations.

**Objectif Spécifique 6.2 : Accroître l'utilisation de ces services**

---

<sup>12</sup>Communication lors de la Journée de la néphrologie à Madagascar 2017.

<sup>13</sup> Service de la néphrologie CHU-JRA et CHU-JRB, Division EVASAN/DHRD.

Activité 6.2.1. Informer la population sur la disponibilité des soins chirurgicaux spécialisés ;

Activité 6.2.2. Effectuer une campagne périodique de dépistage des pathologies concernées ;

Activité 6.2.3. Organiser un circuit d'orientation des patients du CSB jusqu'au centre ;

Activité 6.2.4. Effectuer un suivi continu pour l'amélioration de la qualité des offres de soins et de service.

## **7-FINANCEMENT ET MOBILISATION DES RESSOURCES**

La mise en œuvre du Plan National de Développement de la Chirurgie à Madagascar mobilisera des ressources humaines, matérielles et surtout financières. En effet, l'atteinte des objectifs de ces différentes orientations stratégiques demande un volume de budget important. Les ressources financières potentielles sont : (i) le budget alloué au développement des hôpitaux du Ministère de la santé Publique ; (ii) les ressources générées par les activités des Etablissements Hospitaliers ou Ressources Propres de l'Etablissement ; (iii) les ressources et apports financiers provenant du partenariat public-privé ; (iv) le financement local des collectivités territoriales décentralisées ; (v) les apports financiers des Partenaires Techniques et Financiers.

Actuellement, les budgets de fonctionnement et d'investissement (pour les EPA) ne satisfont pas les besoins des hôpitaux. Pour que ces budgets soient efficaces, chaque hôpital public des différents niveaux doit élaborer son budget consolidé et cohérent aux problèmes de l'établissement. Ils devront être ensuite honorés et intégrés à la Loi de finances après validation auprès d'une structure financière compétente du Ministère de la Santé Publique. En outre, les Parlements Malagasy doivent faire des efforts pour que le budget du Ministère de la Santé Publique atteigne au moins l'objectif d'Abuja soit 16% du budget national(en 2001<sup>14</sup>).

Les Ressources Propres de l'Etablissement restent faibles. Les supervisions effectuées par les directions centrales chargées des hôpitaux ont constaté un besoin de redressement de la gestion des ressources financières au niveau des Etablissements hospitaliers.

---

<sup>14</sup> La Déclaration d'Abuja

Des appuis ponctuels par les partenaires ont été mobilisés du moins pour soulager en partie les besoins. Toutefois, cet apport, quoi qu'il ne soit pas destiné à combler l'ensemble de la lacune, reste insuffisant et/ou insatisfaisant.

### **Objectif Spécifique 7.1 : Optimiser la gestion des ressources financières habituelles**

Activité 7.1.1. Plaidoyer auprès des Institutions compétentes (Parlement, Gouvernement...) l'augmentation du budget du Ministère de la Santé Publique à 16% du budget national au profit du « programme relatif aux soins hospitaliers ».

Activité 7.1.2. Remettre à niveau les responsables financiers des établissements hospitaliers en matière de programmation et exécution de budget ;

Activité 7.1.3. Honorer dans la loi de finances les budgets consolidés de chaque établissement hospitalier validés par une structure financière compétente du Ministère ;

Activité 7.1.4. Solliciter la participation des CTD sur la prise en charge des soins médicaux notamment pour les démunis ;

Activité 7.1.5. Inciter la mise en place d'un système innovant pour l'augmentation des recettes et l'amélioration de la qualité des soins ;

Activité 7.1.6. Intensifier et systématiser le suivi, l'audit et la supervision financière au niveau des hôpitaux publics.

### **Objectif Spécifique 7.2 : Développer le partenariat**

Activité 7.2.1. Plaidoyer auprès des Partenaires Techniques et Financiers (locaux, traditionnels et autres) sur le financement du développement des hôpitaux ;

Activité 7.2.2. Appuyer les hôpitaux publics à la recherche des partenaires ;

Activité 7.2.3. Institutionnaliser l'approche « Contrat des Objectifs et des Moyens ».

## VIII. PLAN DE MISE EN ŒUVRE

### 1- Amélioration du plateau technique

Activités	Indicateur	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme					Budgétisation
				2019	2020	2021	2022	2023	
Objectif Spécifique 1.1. Rendre aux normes des infrastructures hospitalières									
Activité 1.1.1. Inventorier l'état des lieux de l'environnement de l'hôpital.	Nombre de Dossiers d'inventaire disponible.	Rapport de mission	DGEHU/ SILOP/DHRD/ SMAGS/ BRAGS/ EMAR&D	60%	100%	100%	100%	100%	282 808 000
Activité 1.1.2. Construire les infrastructures manquantes pour l'entité chirurgie (Quartier opératoire) de l'hôpital (cf normes).	Nombre d'infrastructures construites (31)	Rapport d'activités, PV de réception	DGEHU/ SILOP/ DHRD/ SMAGS/ BRAGS/ EMAR&D	20%	40%	60%	75%	100%	12 767 367 280
Activité 1.1.3. Construire des logements de fonction pour les prestataires clés en chirurgie (cf normes)	Proportion des prestataires clés en chirurgie logés à proximité des hôpitaux	PV de réception des nouvelles constructions Etat de répartition des logements	DGEHU/ DHRD/ SMAGS/	25%	50%	75%	100%	100%	15 200 000 000
Activité 1.1.4. Réhabiliter les infrastructures déjà existantes pour respecter les normes,	Nombre d'infrastructures réhabilitées	Rapport d'activités PV de réception	DGEHU/ SILOP/ DHRD/ SMAGS/ BRAGS/ EMAR&D	40%	65%	75%	85%	100%	12552 000 000



Activités	Indicateur	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme					Budgétisation
				2019	2020	2021	2022	2023	
Activité 1.1.5. Construire des infrastructures accessoires en incluant les rampes d'accès pour personnes en situation d'handicap	Nombre d'infrastructures accessoires disponibles.	Rapport d'activités PV de réception	DGEHU/ SILOP/ DHRD/ SMAGS/ BRAGS/ EMAR&D	20%	30%	50%	75%	100%	6 600 000 000
Objectif Spécifique 1.2. Rendre aux normes les équipements et matériels techniques des hôpitaux									
Activité 1.2.1. Installer les équipements d'adduction d'eau (lave-mains chirurgicale...), d'évacuation et traitement des eaux usées.	Équipements d'adduction d'eau et d'évacuation des eaux usées disponibles.	Rapport d'activité PV de réception	DGEHU/ SILOP/ DHRD/ SMAGS/ BRAGS/ EMAR&D/ SEM	40%	65%	75%	85%	100%	1 650 000 000
Activité 1.2.2. Installer le système d'air conditionné et de circulation d'air	Proportion de CHRD, CHRR, CHU dotés en système d'air conditionné et de circulation d'air	Rapport d'activité PV de réception	DGEHU/ SILOP/ DHRD/ SMAGS/ BRAGS/ EMAR&D/ SEM	40%	65%	75%	85%	100%	1 100 000 000
Activité 1.2.3. Installer les équipements électriques respectant les normes : circuits bien sécurisés, groupe électrogène, <b>source d'énergie alternative,</b>	Proportion de CHRD, CHRR, CHU dotés de groupes électrogènes de secours ou de source d'énergie alternative,	Etat de situation de fonctionnalité de l'électricité (Dans plan d'entretien) PV de réception	DGEHU/ SILOP/ DHRD/ SMAGS/ BRAGS/ EMAR&D /SEM	100%	100%	100%	100%	100%	40 006 477 600
Activité 1.2.4. Equiper en générateurs d'oxygène;	Proportion des hôpitaux chirurgicaux disposant de Générateurs d'Oxygène	Rapport d'activité PV de réception	DGEHU/ SILOP/ DHRD/ SMAGS/ BRAGS/	20%	35%	50%	75%	100%	55 000 000 000

Activités	Indicateur	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme					Budgétisation
				2019	2020	2021	2022	2023	
			EMAR&D/SEM						
Activité 1.2.5. Doter entables d'opérations multi-usages, de scialytiques fixes et mobiles, (voir Normes sur les équipements).	Proportion des hôpitaux chirurgicaux disposant des équipements essentiels dans le « quartier opératoire » selon le niveau de plateau technique	Etat de disponibilité des matériels et équipements nécessaires suivant les plateaux techniques (Rapport d'activité) PV de réception	DGEHU/ SILOP/ DHRD/ SMAGS/ BRAGS/ EMAR&D/SEM	40%	65%	75%	85%	100%	6 007 540 000
Activité 1.2.6. Doter en matériels de stérilisation (autoclaves, Poupinel...)	Proportion des hôpitaux chirurgicaux disposant de dispositifs de stérilisation adéquates selon les besoins spécifiques de chaque établissement	Etat de disponibilité des matériels de stérilisation nécessaires suivant les plateaux techniques (Rapport d'activité) PV de réception	DGEHU/ SILOP/ DHRD/ SMAGS/ BRAGS/ EMAR&D/ SEM	50%	75%	100%	100%	100%	5 348 000 000

Activités	Indicateur	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme					Budgétisation
				2019	2020	2021	2022	2023	
Activité 1.2.7.Doter en respirateur d'anesthésie, respirateur de réanimation, bistouri électrique, ...	Proportion d'hôpitaux chirurgicaux disposant d'équipements lourds selon le niveau de plateau technique	Etat de disponibilité des matériels anesthésiques nécessaires suivant les plateaux techniques (Rapport d'activité) PV de réception	DGEHU/ SILOP/ DHRD/ SMAGS/ BRAGS/ EMAR&D	25%	40%	60%	80%	100%	17 892 160 000
Activité 1.2.8.Doter en matériels techniques spécifiques (selon les spécialités : traumatologie, gynécologie obstétriques, chirurgies des parties molles, ORLO, ...)	Proportion des hôpitaux chirurgicaux disposant les équipements spécifiques nécessaires a la chirurgie selon le niveau de plateau technique	Etat de disponibilité des équipements spécifiques nécessaires suivant les plateaux techniques (Rapport d'activité) PV de réception	DGEHU/ SILOP/ DHRD/ SMAGS/ BRAGS/ EMAR&D/ SEM	50%	60%	70%	100%	100%	8 362 200 000

Activités	Indicateur	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme					Budgétisation
				2019	2020	2021	2022	2023	
Activité 1.2.9. Doter en mobiliers : lits d'hôpital, table de chevet, dispositifs de confidentialité ...	Niveau de complétude des matériels mobiliers pour les hôpitaux chirurgicaux selon les besoins de chaque établissement	Etat de disponibilité des mobiliers suivant les plateaux techniques	DGEHU/ SILOP/ DHRD/ SMAGS/ BRAGS/ EMAR&D/ SEM	60%	80%	100%	100%	100%	4 003 748 000
Objectif spécifique 1.3. : Assurer la disponibilité des intrants de santé y compris les produits sanguins									
Activité 1.3.1. Standardiser le système de gestion des intrants de santé en mettant en œuvre la politique nationale pharmaceutique ;	Nombre de jour de rupture des intrants en santé (n : mois/trimestre/année) par article  Taux de disponibilité des intrants de sante par article	Rapport mensuel des activités/ trimestriel/ annuel	DPLMT DHRD, DGEHU, DRS, SSD, SALAMA, UASM, COMEDIM	0j  80%	0j  100%	0j  100%	0j  100%	0j  100%	282 808 000
Activité.1.3.2. Créer un centre de transfusion sanguine dans chaque centre hospitalier de référence de district	Pourcentage des centres hospitaliers ayant un centre de transfusion sanguine	Rapport annuel du DTS	DTS, Min Santé DHRD, DGEHU,	15%	30%	50%	75%	100%	15 637 600 000
Activité 1.3.3. Mettre aux normes établies par la DTS les centres de transfusion sanguine,	Pourcentage de centres hospitaliers disposant un centre de transfusionsanguine respectant les normes	Etat de lieu de l'installation et de la fonctionnalité des PTS	DTS, DHRD, DGEHU,	15%	30%	50%	75%	100%	282 808 000
Activité 1.3.4 Approvisionner en permanence les centres de transfusion sanguine en poches et réactifs	Taux de disponibilité en poches et en réactifs dans les centres de transfusion sanguine	BC/BL, RMA	DRS, SSD, DTS, DHRD, SALAMA, DPLMT, COMEDIM	100%	100%	100%	100%	100%	282 808 000

Activités	Indicateur	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme					Budgétisation
				2019	2020	2021	2022	2023	
Activité 1.3.5 Approvisionner en permanence les centres nouvellement créés en intrants et en matériels indispensables	Taux de satisfaction des commandes en intrants dans les hôpitaux	BC/BL, facture, PVRD, RMA.UP	DPLMT, DE, CE, DHRD, SALAMA, DRS, SSD, COMEDIM	100%	100%	100%	100%	100%	282 808 000
<b>Objectif spécifique 1.4 : Assurer la référence et contre-référence des patients</b>									
Activité 1.4.1 Mettre en place une organisation et une gestion efficace de référence contre-référence en tenant compte des contextes et des expériences de toutes structures sanitaires publiques et privées	Niveau de réalisation de l'Organisation du système de référence – contre-référence centre les formations sanitaires	PV de réunion  Document de performance  RMA	DHRD, ANH, DE, MC, DRS, SSD	100%	100%	100%	100%	100%	
Activité 1.4.2. Equiper en moyens de locomotion et de communication adaptable à chaque district	Proportion d'hôpitaux disposant d'ambulance	Rapport d'activité	MFB, MSANP/DAF	30%	50%	75%	100%	100%	9 800 000 000
	Proportion d'hôpitaux chirurgicaux disposant de tablettes de communication	Rapport d'activité	MFB, MSANP/DAF	40%	75%	100%	100%	100%	106 000 000
Activité 1.4.3 Etablir un système de mentorat continu entre les niveaux de référence	Proportion d'hôpitaux appliquant le système de mentorat entre les niveaux de référence	RMA, DASHBOARD	DGEHU, DHRD, ANH, DE, MC, DRS, SSD	40%	60%	70%	80%	100%	282 808 000
<b>Objectif 1.5 : Couvrir le territoire national en plateau chirurgical adéquat et fonctionnel</b>									
Activité 1.5.1 Inciter les investisseurs privés à créer des cliniques médico-chirurgicales dans les zones non couvertes	Taux de couverture en établissement à caractère chirurgical public et privé	Cartographie du Ministère de la Santé	Comité de pilotage des établissements, MC, DE, DHRD,	50%	75%	80%	90%	100%	

Activités	Indicateur	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme					Budgétisation
				2019	2020	2021	2022	2023	
			DGEHU, DRS, SSD						
Activité 1.5.2 : Promouvoir la chirurgie mobile	Nombre d'interventions chirurgicales mobiles réalisées (n : année) Nombre de missions effectuées par an	Rapport annuel d'activités, Autorisations délivrées	DP, DHRD, DGEHU, DGS, DRS, SSD, CHU, CHRH, Cliniques prives, Partenaires, Communautés	50%	60%	80%	100%	100%	
Activité 1.5.3 : Favoriser la contractualisation des établissements hospitaliers publics aux ONG/ associations privées non lucratives dans les zones enclavées et moins attractives.	Proportion des hôpitaux sous contractualisation (Nombre d'hôpitaux contractualisés/nombres d'hôpitaux publics dans les zones enclavées et moins attractives)	Conventions signées par Mr le Ministre	DP, DGEHU, DHRD, DGS, Partenaires,	40%	60%	75%	85%	100%	

## 2- Développement des Ressources Humaines et Formation

Activités	Indicateur	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme						Budgétisation	
				2018	2019	2020	2021	2022	2023		
<b>Objectif Spécifique 2.1.Rendre aux normes les RH</b>											
<b>Activité 2.1.1.</b> Elaborer les textes réglementaires fixant les métiers de la santé relatifs au domaine de la chirurgie.	Texte réglementaire élaboré	Documents	ANH/SLR C/DGEHU /DHRD		50%	100%					<b>24 560 000</b>
<b>Activité 2.1.2.</b> Appliquer les textes réglementaires élaborés notamment les fiches techniques de poste	Nombre d'hôpitaux disposant des textes réglementaires Disponibilité de procédure de travail d'application des textes réglementaires	Documents de performance	ANH Etablissements hospitaliers			100%					
<b>Activité 2.1.3.</b> Aligner le poste budgétaire aux normes requises selon le corps pour les structures sanitaires	Pourcentage de poste budgétaire honoré selon les normes	Tableau de bord du personnel	DRH/DRS P/hôpital		10%	35%	60%	75%	100%	Dépend du nombre de postes budgétaires dotés par le MFB	
<b>Activité 2.1.4.</b> Augmenter le nombre de poste budgétaire alloué au département Santé	Nombre de postes budgétaires augmentés	Tableau de bord	DRH/MFB/MINFO PTLs		10%	35%	60%	75%	100%	Dépend de l'orientation du MSANP et de la procédure instaurée par le PREA dans le cadre du projet NFD	
<b>Activité 2.1.5.</b> Privilégier le recrutement de proximité	Nombre de recrutement de proximité effectué	Tableau de bord	DRH/Hôpital		10%	35%	60%	75%	100%		
<b>Activité 2.1.6.</b> Redéployer équitablement le personnel	Nombre de personnel redéployé par 100 000 hbts	Tableau de bord	DRH/Hôpital		10%	35%	60%	75%	100%		

Activités	Indicateur	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme						Budgétisation	
				2018	2019	2020	2021	2022	2023		
<b>Activité 2.1.7.</b> Redynamiser les Comités Régionaux et de Districts de Gestion des Ressources Humaines (CRGRH, CDGRH) pour appliquer les normes	Nombre de réunion annuelle	PV de réunion	CRGRH/C DGRH	10%	100%						
<b>Objectif Spécifique 2.2. Rendre aux normes qualitativement le personnel</b>											
<b>Activité 2.2.1.</b> Définir un cursus précisé par voie réglementaire pour le personnel en chirurgie afin d'assurer une couverture adéquate en ressources humaines de qualité(cf. annexe pour les propositions de formations professionnalisant)	Cursus par voie réglementaire élaboré et validé pour le personnel en chirurgie	Publication dans le journal officiel	Fac Méd/INS PC ANH/DGE HU/SFP/S LRC		100%						24 560 000
<b>Activité 2.2.2.</b> Rendre obligatoire les formations continues	Pourcentage d'augmentation du nombre de personnel ayant bénéficié d'une formation pour une année	Rapport d'activité	DRH/DGE HU/DHR D/DRS		50%	100%					Intégré dans les missions de supervisions
<b>Activité 2.2.3.</b> Renforcer les formations professionnalisant suivant un programme prédéfini par le cursus	Nombre de personnel ayant bénéficié d'une formation en chirurgie pour une année	Rapport d'activité	DRH/DHR D/DGEHU		10%	35%	60%	75%	100%		792 000 000
<b>Activité 2.2.4.</b> Mettre en place un système de coaching et de mentorat	Pourcentage d'hôpitaux ayant bénéficié un coaching parmi les établissements qui en nécessitent	Rapport de missions	DRH/DGE HU/DHR D		25%	50%	75%	100%			307 990 000



Activités	Indicateur	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme						Budgétisation
				2018	2019	2020	2021	2022	2023	
<b>Activité 2.2.5.</b> Effectuer une évaluation continue du personnel de chirurgie	Pourcentage des hôpitaux dont les personnels en chirurgie ont été évalués	Rapport de missions	DRH/DGE HU/DHR D		25%	50%	75%	100%		307 990 000
<b>Activité 2.2.6.</b> Appliquer les textes régissant le plan de carrière des internes qualifiants (exercice obligatoire au niveau des CHRD avant la présentation de clinicat)	Pourcentage des IQ exerçant dans les CHRD	Certificat administratif Note de prise de service	DRH/DGE HU/DHR D		50%	100 %				

### 3- Développement du système d'information sanitaire

Activités	Indicateur	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme						Budgétisation
				2018	2019	2020	2021	2022	2023	
<b>Objectif Spécifique 3.1 : Assurer la disponibilité des informations sanitaires de qualité (complétude, promptitude, fiabilité et validité des données) auprès des utilisateurs</b>										
<b>Activité 3.1.1.</b> Réviser les indicateurs de performance des services de chirurgie	Indicateurs de performance révisés	Liste des indicateurs de performance validée	ANH/DH RD/DSI/DEP/DGEHU		100%					24 560 000
<b>Activité 3.1.2.</b> Implémenter le DHIS2 en milieu hospitalier (SIG de routine)	Nombre des hôpitaux utilisant le DHIS2	Rapport d'activités	DEP/DSI/DHRD/DGEHU	0%	25%	50%	75%	100%		
<b>Activité 3.1.3.</b> Développer un système d'information hospitalier standard (ressources, circuit des patients, dossier médical numérique...)	Pourcentage d'établissements hospitaliers utilisant le système d'information standard	Rapport d'activités	DRH/DGE HU/DHR D/DSI		50%	100%				408 489 000

Activités	Indicateur	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme						Budgétisation
				2018	2019	2020	2021	2022	2023	
<b>Activité 3.1.4.</b> Mettre en réseau les hôpitaux de référence entre eux et avec les structures régionales et centrales de management de la santé	Pourcentage des hôpitaux mis en réseau	Document de performance	DHRD/DS I/DGEHU /DEP/DA F		10%	15%	20%	30%	50%	487 600 000
<b>Activité 3.1.5.</b> Pourvoir à la maintenance préventive et curative des matériels et du réseau	Pourcentage des hôpitaux réalisant des maintenances préventives et curatives	Rapport d'activités/ Bons de livraisons	DHRD/DS I/DAF/DG EHU		25%	50%	75%	100%		
<b>Objectif spécifique 3.2 : Assurer l'exploitation effective des données et l'utilisation des données pour la prise de décision</b>										
<b>Activité 3.2.1.</b> Renforcer la compétence des personnels (Staff de l'établissement, responsables SIG, responsable TIC) en gestion de données	Pourcentage de personnel remis à niveau	Rapport de mission/d'atelier	DHRD/D GEHU/DE P		10%	35%	60%	85%	100%	408 489 000
<b>Activité 3.2.2.</b> Effectuer la supervision formative du personnel en gestion des données	Pourcentage des établissements dont le personnel a été supervisé en gestion des données	Rapport de supervision	DHRD/D GEHU/DE P		10%	35%	60%	85%	100%	307 990 000
<b>Activité 3.2.3.</b> Evaluer le système de gestion de données des activités en chirurgie	Nombre d'indicateurs exploitables	Rapport de missions d'évaluation	DHRD/D GEHU/DE P					50%	100%	307 990 000
<b>Activité 3.2.4.</b> Promouvoir la recherche opérationnelle en chirurgie à tous les niveaux	Nombre de recherches significatives publiées dans le cadre de la chirurgie	Articles publiés	DHRD/D GEHU/Fa cMéd/IN SPC		50%	100%				307 990 000

#### 4- Bonne gouvernance

Activités	Indicateurs	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme						Budgétisation
				2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Objectif spécifique 4.1 : Disposer des textes règlementant les activités de chirurgie.										
Activité 4.1.1. Elaborer et valider les textes réglementaires concernant les activités chirurgicales	Textes réglementaires concernant les activités chirurgicales validés	Textes réglementaires concernant les activités chirurgicales disponibles	ANH/SLR C/ DGEHU/ DHRD		50%	100%				24 560 000
Activité 4.1.2. Sensibiliser les personnels des hôpitaux sur l'application des textes réglementaires concernant les activités chirurgicales	Pourcentage des Centres Hospitaliers ayant appliqué les textes réglementaires concernant les activités chirurgicales.	Observation directe Document de performance	ANH/ DGEHU/ DHRD		50%	80%	100%			52 017 200
Objectif spécifique 4.2 : Réglementer la gestion de l'Etablissement hospitalier										
Activité 4.2.1. Effectuer des suivis sur l'application des textes législatifs et réglementaires en vigueur (loi, décret et arrêté, standards de service, instructions permanentes, charte des patients,...)	Pourcentage des Centres Hospitaliers ayant appliqué les textes législatifs et réglementaires en vigueur (loi, décret et arrêté, standards de service, instructions permanentes, charte des patients, ...)	Observation directe Document de performance	DGEHU/ ANH DHRD	15%	30 %	50 %	70 %	90 %	100 %	Mission intégrée à l'activité 4.1.2.
Activité 4.2.2. Aligner les offres de service des hôpitaux avec les textes réglementaires sur l'organisation et fonctionnement des hôpitaux	Pourcentage des Centres Hospitaliers ayant aligné leurs offres de service aux textes réglementaires sur	Observation directe Document de performance	ANH/DHR D/DGEHU	20%	50 %	80%	100%	100%	10%	Mission intégrée à l'activité 4.1.2.

Activités	Indicateurs	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme						Budgétisation
				2018	2019	2020	2021	2022	2023	
	l'organisation et le fonctionnement des hôpitaux									
Activité 4.2.3: Elaborer et appliquer le règlement intérieur des établissements	Pourcentage des Centres Hospitaliers ayant élaboré et appliqué le règlement intérieur des établissements.	Disponibilité du règlement intérieur de l'Etablissement Document de performance	STAFF DE L'ETABLISSEMENT	40%	80%	100%	100%	100%	100%	Mission intégrée à l'activité 4.1.2.
Objectif spécifique 4.3: Raffermer le management des hôpitaux										
Activité 4.3.1. Renforcer le système de lutte contre la corruption	Pourcentage des hôpitaux ayant redynamisé la lutte contre la corruption (CLAC, affiches lisibles, dépliants d'informations, enquêtes de satisfaction ou scoring, porte ouverte, ...)	Observation directe Rapport d'activités	Communauté/ STAFF DE L'ETABLISSEMENT / BIANCO	10%	25%	50%	80%	100%		---
Activité 4.3.2. Renforcer la compétence des staffs de l'Etablissement en leadership et management hospitalier	Pourcentage des Centres Hospitaliers ayant leurs staffs remis à niveau sur le leadership et management hospitalier	Rapport de formation	DHRD/DG EHU/ANH /INSPC		25%	50%	80%	100%		408 489 000

Activités	Indicateurs	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme						Budgétisation
				2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Activité 4.3.3 : Favoriser la culture de planification au niveau des hôpitaux (élaboration, mise en œuvre et suivi du PEH/PTA)	Pourcentage des Centres Hospitaliers ayant élaboré leur PEH et PTA régulièrement	PEH-PTA	DHRD	25%	50%	80%	100%			52 017 200 (égal à 4.1.2.)
Activité 4.3.4. Rendre plus efficace et pérenne le système de suivi-évaluation	Pourcentage des Centres Hospitaliers ayant été suivis et évalués 2 fois dans l'année	Rapport de missions	DHRD/DG EHU/ANH /CAI	10%	25%	50%	75%	100%		565 616 000
Activité 4.3.5. Elaborer un document de procédures de travail en termes de services et d'activités	Document de procédure de travail en termes de services et d'activités validé	Rapport d'atelier de validation du document	DGEHU/ANH/ DHRD		40%	75%	100%			Mission intégrée à l'activité 4.3.3.
Objectif spécifique 4.4 : Optimiser la motivation du personnel										
Activité 4.4.1. Instaurer les indemnités de garde, de risques du personnel hospitalier et le repos de compensation (texte réglementaire à insérer dans l'activité 4.1.1)	Pourcentage d'augmentation de l'indemnité de garde et de risques du personnel hospitalier	Bons de caisse	MSANP/MFB	0	25%	25%	25%	25%	25%	----
Activité 4.4.2. Appliquer le plan de carrière du Ministère de la Santé	Pourcentage du personnel bénéficiant des avancements de grade au temps convenable	Arrêté d'avancement Fiche de paie	STAFF DE L'ETABLISSEMENT/ DRH/ MINFOPTLS/MFB/ Primature		50%	75%	100%	100%	100%	---
	Pourcentage du personnel bénéficiant de la distinction	Diplôme/Attestation de distinction honorifique	MSANP/PRESIDENCE		50%	75%	100%	100%	100%	---

Activités	Indicateurs	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme						Budgétisation
				2018	2019	2020	2021	2022	2023	
	honorifique au temps convenable									
	Pourcentage du personnel bénéficiant d'autres bonifications au temps convenable	Arrêté de bonification Fiche de paie	MSANP/ MINFOPT LS/MFB/P RIMATUR E		50%	75%	100%	100%	100%	---
	Pourcentage du personnel bénéficiant des droits des agents de l'état au temps convenable	Décision de congé Tableau de bord du personnel	MSANP / MINFOPT LS/MFB		50%	75%	100%	100%	100%	---
Activité 4.4.3.Établirla qualité de vie au travail (tenue du personnel, salle de détente, ...)	Textes sur l'amélioration de la qualité de vie au travail validés	Disponibilité des textes sur l'amélioration de la qualité de vie au travail au niveau des centres hospitaliers	MSANP / MINFOPT LS		25%	50%	100%	100%	100%	24 560 000
	Pourcentage des Centres Hospitaliers ayant appliqué les textes sur l'amélioration de la qualité de vie au travail	Rapport d'activités	STAFF de l'établissement		20%	35%	55%	80%	100%	---

Activités	Indicateurs	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme						Budgétisation
				2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Activité 4.4.4. Appliquer les mesures incitatives de fidélisation sur l'affectation dans les zones enclavées par une contractualisation	Pourcentage du personnel bénéficiant des avantages selon les mesures incitatives sur l'affectation dans les zones enclavées	Contrat sur les mesures incitatives pour les affectations dans les zones enclavées établi et appliqué	MSANP/ MINFOPT LS/ MFB		100%	100%	100%	100%	100%	17 640 000 (coût unitaire par agent à fidéliser)

#### 5- Humanisation des soins et gestion de la qualité

Activités	Indicateurs	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme						Budgétisation
				2018	2019	2020	2021	2022	2023	
<b>Objectif Spécifique 5.1. : Assurer la disponibilité de personnel compétent en soins humanisés</b>										
<b>Activité 5.1.1.</b> Former le personnel en humanisations de soins	Nombre de personnels formés en humanisations pour une année	Fiches de présence, rapport de formation	DGEHU/D HRD/DRH		50%	75%	100%			408 489 000
<b>Activité 5.1.2.</b> Superviser et évaluer les activités du personnel en humanisations des soins	Nombre de supervisions effectuées en humanisations effectuées pour une année	Rapport de supervision, OM	DGEHU/D HRD		50%	75%	100%			307 990 000

Activités	Indicateurs	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme						Budgétisation
				2018	2019	2020	2021	2022	2023	
<b>Objectif Spécifique 5.2. : Maintenir un environnement de travail de qualité</b>										
<b>Activité5.2.1.</b> Renforcer la capacité du personnel en 5S	Nombre de personnels formés en 5S effectuées pour une année	Fiches de présence, rapport de formation	DHRD/DR H		50%	75%	100%			Mission intégrée à l'activité 5.1.1
<b>Activité5.2.2.</b> Superviser et évaluer les activités <sup>15</sup> du personnel en 5S	Nombre de supervisions en 5S effectuées pour une année	Rapport de supervision, OM	DHRD		10%	35%	60%	85%	100%	Mission intégrée à l'activité 5.1.2
<b>Objectif Spécifique 5.3. : Maintenir la qualité de service</b>										
<b>Activité5.3.1.</b> Renforcer la capacité du personnel en Kaizen	Nombre de formations en Kaizen effectuées pour une année	Fiches de présence, rapport de formation	DHRD/DR H			10%	20%	30%	40%	408 489 000
<b>Activité5.3.2.</b> Superviser et évaluer les activités des personnels en Kaizen	Nombre de supervisions en Kaizen effectuées pour une année	Rapport de supervision, OM	DHRD			25%	50%	75%	100%	307 990 000
<b>Activité5.3.3.</b> Mesurer la satisfaction des usagers des établissements	Nombre d'hôpitaux ayant réalisé une enquête de satisfaction des usagers	Rapport d'enquête	Hôpitaux/DHRD/DG EHU		100%					4 240 000

<sup>15</sup>Hygiène hospitalière, protocole de soins, organisation du travail



Activités	Indicateurs	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme						Budgetisation
				2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Objectif Spécifique 5.4. : Pérenniser les acquis en matière de 5S-Kaizen										
Activité 5.4.1. Mettre en œuvre le label 5S	Nombre d'établissements évalués	Rapport d'activité	DGEHU/D HRD			5%	10%	20%	30%	Mission intégrée à l'activité 5.3.2
Activité 5.4.2.Renforcer les activités d'amélioration continue	Nombre d'établissements ayant effectué un concours 5S Nombre d'établissements ayant effectué un concours 5S-Kaizen Nombre de supervisions effectuées en matière de Kaizen	Rapport d'activité	DGEHU/D HRD		10%	35%	60%	85%	100%	Mission intégrée 5.3.1
						10%	20%	30%	40%	
						40%	75%	100%		
Objectif Spécifique 5.5.Responsabiliser la population sur le respect des normes de fonctionnement de l'hôpital										
Activité 5.5.1.Eduquer la population concernant leurs droits et obligations vis-à-vis de l'hôpital	-Nombre de séances de sensibilisations effectuées -Nombre de dépliants distribués	Enquête, Rapport d'activité	ANH/DGE HUDHRD/ DPS		10%	35%	60%	85%	100%	26 500 000
Activité 5.5.2. Mettre en place un dispositif d'information, d'éducation et de communication (IEC) pour la population concernant la sécurité chirurgicale	Pourcentage d'hôpitaux ayant un dispositif fonctionnel d'information, d'éducation et de communication (IEC) pour la population concernant la sécurité chirurgicale	Documents de performance	ANH/DGE HU/DHRD /DPS		10%	35%	60%	85%	100%	6300

## 6- Création de services spécialisés en chirurgie

Activités	Indicateur	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme						Budgétisation
				2018	2019	2020	2021	2022	2023	
<b>Objectif Spécifique 6.1. : Réduire le taux de la mortalité lié aux pathologies nécessitant soit une évacuation sanitaire à l'extérieure soit un coût onéreux de la prise en charge.</b>										
<b>Activité 6.1.1.</b> Elaborer les textes réglementaires sur les greffes d'organes et les autres activités apparentées	Nombre de textes réglementaires sur les greffes d'organes et les autres activités apparentées élaborés	Textes validés et diffusés	ANH/ON M/SLRC/ DGEHU/ Ministère en charge de la Justice		50%	75%	100%			<b>24 560 000</b>
<b>Activité 6.1.2.</b> Créer des plateaux techniques permettant de prendre en charge ces différentes pathologies										<b>Construction : 568769695200,00 Réhabilitation : 6 411 676 000,00</b>
- Doter le bloc opératoire en matériels techniques indispensables (Amplificateur de brillance, table d'opération polyvalente électrique radio-transparente et amovible, Circulation extracorporelle, instruments spécifiques chirurgie cardiaque et vasculaire...) + Scialytique + autoclave GM/ Trépan de prélèvement et Trépan de différentes taille pour la greffe de cornée...	Pourcentage des matériels techniques acquis par rapport aux besoins	PV de réception et bon de livraison	MSANP	0	50%	75%	100%	-	-	

Activités	Indicateur	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme						Budgétisation
				2018	2019	2020	2021	2022	2023	
- Doter en équipements de laboratoires indispensables (création d'une banque d'organes congélateur de cryoconservation à -80°C, équipements de labo d'immunologie :Lecteur de gel avec caméra d'acquisition d'image, Microscope inversé, chaîne ELISA, immunoanalyse)	Pourcentage des équipements labo acquis par rapport aux besoins	PV de réception et bon de livraison	MSANP	0	50%	75%	100%	-	-	
- Doter en matériels logistiques indispensables (Mobilier de bureau...)	Pourcentage des matériels logistiques acquis par rapport aux besoins	PV réception et bon de livraison	MSANP	0	50%	75%	100%	-	-	
- Doter en matériels de télé chirurgie(Internet, Camera, mise en place d'un bloc opératoire numérique, panel PC Medical Intel Core I5 Cybermed NB24,écran chirurgical / Full HD / LCD / LED 26", 2.3 MP   Medvix AMVX2608HD	Pourcentage des matériels de télé chirurgie acquis par rapport aux besoins	PV réception et bon de livraison	MSANP		25%	50%	75%	100%	-	
- Réhabiliter/Construire les infrastructures Bloc avec flux laminaire + SSPI+ scopes multi paramètres, machine de dialyse...	Pourcentage d'infrastructures réhabilitées par rapport aux besoins	PV réception des travaux	MSANP	0	25%	50%	75%	100%	-	

Activités	Indicateur	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme						Budgétisation
				2018	2019	2020	2021	2022	2023	
<b>Activité 6.1.3.</b> Renforcer la capacité du personnel dans les disciplines y afférentes	Nombre de personnel formé par an	Rapport de formation	MSANP	0	30	20	20	20	20	2000 Euros x 10x 5 (billet d'avion) + 400USDx10x5x5 (perdiem) + 10 000 000 x5 (formation locale) : 400 000 000+ 380 000 000+ 50 000 000= 830 000 000
	Nombre d'experts collaborateurs intervenants	Rapport d'activités	MSANP		5	5	5	5	5	100 Eurox15jx5x5 150 000 000 Ar
<b>Activité 6.1.4.</b> Appliquer la Couverture Santé Universelle au niveau de ces services pour la protection des usagers nationaux contre les risques financiers engendrés par les coûts des prestations	Pourcentage des usagers nationaux PEC par CSU	Rapport d'activités du centre	CSU, CNSS, Staff du centre	-	-	10%	25%	50%	100%	50 000 000 Ar (10 000 000 Ar par atelier de coordination entre le CSU, CNSS et les services et CHU)
<b>Objectif Spécifique 6.2 : Accroître l'utilisation de ces services spécialisés</b>										
<b>Activité 6.2.1.</b> Informer la population sur la disponibilité des soins chirurgicaux hyperspécialisés	Nombre de spots télévision émis (1 mois ou 30 jours par trimestre, 3 fois par jours, dans 6 chaînes de télévisions)	Contrat des médias avec le centre	Staff du centre	-	216	1528	2160	2160	416	336 960 000
<b>Activité 6.2.2.</b> Effectuer une campagne périodique de dépistage des pathologies concernées	Nombre de campagnes effectuées dans l'année	Rapport d'activités	Staff du centre	-	10%	25%	40%	65%	80%	Intégrée à l'activité 6.2.4

Activités	Indicateur	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme						Budgétisation
				2018	2019	2020	2021	2022	2023	
<b>Activité 6.2.3.</b> Organiser un circuit d'orientation des patients du CSB jusqu'à ces services	Circuit d'orientation établi	Rapport d'activités	SSD/ Staff du centre		25%	50%	75%	100%		24 560 000
<b>Activité 6.2.4.</b> Effectuer un suivi continu pour l'amélioration de la qualité des offres de soins et de service	Nombre de supervisions effectuées	Rapport de supervisions	DGEHU / DHRD		25%	40%	75%	90%	100%	307 990 000

## 7- Financement et mobilisation des ressources

Activités	Indicateurs	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme						Budgétisation
				2018	2019	2020	2021	2022	2023	
<b>Objectif Spécifique 7.1 : Optimiser la gestion des ressources financières habituelles</b>										
<b>Activité 7.1.1.</b> Plaidoyer auprès des Institutions compétentes (Parlement, Gouvernement...) l'augmentation du budget du Ministère de la Santé Publique à 16% du budget national au profit du « programme relatif aux soins hospitaliers »	Pourcentage d'augmentation du budget du Ministère de la Santé Publique	Loi de finances	MSANP/ MFB	8%	10%	12%	14%	15%	16 %	-----
<b>Activité 7.1.2.</b> Remettre à niveau les responsables financiers des établissements hospitaliers en matière de programmation et exécution de budget.	Pourcentage des responsables financiers formés en programmation et exécution budgétaire	Rapport de formation	ANH/DGE HU/SFP/ DAF/DHR D		25%	50%	75%	100%		Formation

Activités	Indicateurs	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme						Budgétisation
				2018	2019	2020	2021	2022	2023	
<b>Activité 7.1.3.</b> Honorer dans la loi de finances les budgets consolidés de chaque établissement hospitalier validés par une structure financière compétente du Ministère	Pourcentage des budgets consolidés de chaque établissement hospitalier validés par une structure financière compétente du Ministère	Budget consolidé de chaque établissement hospitalier honoré	STAFF DE L'ETABLISSEMENT/MINSAN/MFB		25%	40%	55%	80%	100%	----
<b>Activité 7.1.4.</b> Solliciter la participation des CTD sur la prise en charge des soins médicaux notamment pour les démunis	Pourcentage des CTD ayant dans leur Budget un compte sur la prise en charge des soins médicaux notamment pour les démunis	Budget-programme des CTD	COMMUNE/MINSAN/MININT/MFB		35%	50%	70%	100%	100%	----
<b>Activité 7.1.5.</b> Inciter la mise en place d'un système innovant pour l'augmentation des recettes et l'amélioration de la qualité des soins	Pourcentage des Centres Hospitaliers ayant élaboré et appliqué un système innovant pour l'augmentation de recette et l'amélioration de la qualité de soins	RMA	STAFF DE L'ETABLISSEMENT/DHRD/DG EHU/DPLMT/ANH		35%	45%	75%	100%	100%	----
<b>Activité 7.1.6.</b> Intensifier et systématiser le suivi, l'audit et la supervision financière au niveau des hôpitaux publics	Pourcentage des Centres Hospitaliers audités dans l'année	Rapport d'audit effectué	DHRD/DG EHU/CAI/ANH		55%	75%	100%	100%	100%	307 990 000

Activités	Indicateurs	Moyens de vérification	Responsables	Chronogramme						Budgétisation
				2018	2019	2020	2021	2022	2023	
<b>Objectif Spécifique 7.2 : Développer le partenariat</b>										
<b>Activité 7.2.1.</b> Plaidoyer auprès des Partenaires Techniques et Financiers (locaux, traditionnels et autres) sur le financement du développement des hôpitaux	Pourcentage des établissements ayant plaidoyé auprès d'un partenaire	Documents de plaidoyer	STAFF des établissements/D GEHU/ANH/MFB/D HRD		25%	50%	80%	100%		----
<b>Activité 7.2.2.</b> Appuyer les hôpitaux publics à la recherche des partenaires	Pourcentage des Centres Hospitaliers bénéficiant d'appui dans la recherche des partenaires	conventions de partenariat signées	DHRD/DP /ANH/DG EHU/BCC P		45%	70%	100%	100%	100%	412 877 000
<b>Activité 7.2.3.</b> Institutionnaliser l'approche « Contrat des Objectifs et des Moyens »	Texte réglementaire sur l'institutionnalisation de l'approche « Contrat des Objectifs et des Moyens » publié	Journal officiel	DHRD/ANH/DGEHU /SLRC/DA F	0%	100%					----

## IX. ANNEXES

### ANNEXE 1 : ETAT DES LIEUX DES CENTRES HOSPITALIERS PAR RAPPORT AUX NORMES ETABLIES

TYPE D'ETABLISSEMENT HOSPITALIER	NOMBRE	RESSOURCES HUMAINES PAR RAPPORT AUX NORMES <sup>16</sup>	MATERIELS TECHNIQUES ET LOGISTIQUES	INFRASTRUCTURES		RESSOURCES FINANCIERES	QUALITE DES SOINS OFFERTS
				SERVICES EXISTANTS PAR RAPPORT AUX NORMES	BATIMENTS EXISTANTS		
CHRD niveau 1	26	03/84 : un médecin un infirmier un agent d'appui	Matériels de petite chirurgie  Lit en moyen au nombre de 10	<p><i>SERVICES TECHNIQUES :</i>            ATU /CE et Cession : NON            Gynécologie obstétrique : NON            Médecine : OUI            Chirurgie : NON            Dentisterie : OUI            Rééducation fonctionnelle : NON</p> <p><i>UNITES D'APPUIS AUX DIAGNOSTICS ET TRAITEMENTS :</i>            Laboratoire : NON            Poste de Transfusion Sanguine : NON            Radiologie : NON            Echographie ; NON</p> <p><i>BLOC ADMINISTRATIF :</i>            Chefferie : Médecin Chef, Adjoint Administratif, Adjoint Technique -            Comptabilité - Responsable des personnels - Responsable des matériels : NON</p> <p><i>SERVICES GENERAUX :</i>            Maintenance - Magasin : NON</p>	02 bâtiments d'hospitalisation avec un bureau de médecin 01 bâtiment pour la salle de soins, la salle d'accouchement, l'unité pharmacie et autres	Budget de l'Etat : dépend du crédit SSD Ressources Propres de l'Etablissement : Pas de tarification des actes	Non satisfaisante

<sup>16</sup> Normes et standards CHRD, CHRR, CHU du Ministère de la Santé Publique. 2017.



TYPE D'ETABLISSEMENT HOSPITALIER	NOMBRE	RESSOURCES HUMAINES PAR RAPPORT AUX NORMES <sup>16</sup>	MATERIELS TECHNIQUES ET LOGISTIQUES	INFRASTRUCTURES		RESSOURCES FINANCIERES	QUALITE DES SOINS OFFERTS
				SERVICES EXISTANTS PAR RAPPORT AUX NORMES	BATIMENTS EXISTANTS		
				<p><i>BATIMENTS ANNEXES :</i>  Pharmacie : OUI  Cafétéria / cuisine : NON  Hébergement accompagnateur : NON  Bloc sanitaire des usagers : OUI  Buanderie - Morgue – Garage : NON  Logements du personnel (ayant droit) : NON  Incinérateur - Abri groupe : NON  Parking : OUI</p>			
CHRD niveau 2	68	25/84 01 médecin spécialiste 05 médecins généralistes 12 infirmiers dont 01 Anesthésiste et 01 Radiologiste 4 Administratifs 3 Agents d'appui	Matériels de petite chirurgie, du bloc opératoire avec radiographie et quelques équipements du laboratoire  Lit en moyen au nombre de 30	<p><i>SERVICES TECHNIQUES :</i>  ATU /CE et Cession : OUI mais normatif  Gynécologie obstétrique : OUI  Médecine : OUI  Chirurgie : OUI  Dentisterie : OUI  Rééducation fonctionnelle : NON</p> <p><i>UNITES D'APPUIS AUX DIAGNOSTICS ET TRAITEMENTS :</i>  Laboratoire : OUI  Poste de Transfusion Sanguine : OUI  Radiologie : OUI  Echographie : NON</p> <p><i>BLOC ADMINISTRATIF :</i>  Chefferie : Médecin Chef, Adjoint Administratif, Adjoint Technique -</p>	01 bâtiment du service médecine pour hospitalisation, bureau de médecin, salle de soins et salle de garde 01 bâtiment du service chirurgie pour hospitalisation, bureau de médecin, salle de soins et salle de garde 01 bâtiment pour le bloc opératoire et la salle de consultation pré-anesthésique 01 bâtiment pour la maternité et la pédiatrie avec salle d'hospitalisation, salle d'accouchement, bureau	Budget de l'Etat : en moyenne 35 000 000 d'Ariary Ressources Propres de l'Etablissement : en moyenne 36 000 000 d'Ariary	Peu satisfaisant

TYPE D'ETABLISSEMENT HOSPITALIER	NOMBRE	RESSOURCES HUMAINES PAR RAPPORT AUX NORMES <sup>16</sup>	MATERIELS TECHNIQUES ET LOGISTIQUES	INFRASTRUCTURES		RESSOURCES FINANCIERES	QUALITE DES SOINS OFFERTS
				SERVICES EXISTANTS PAR RAPPORT AUX NORMES	BATIMENTS EXISTANTS		
				Comptabilité - Responsable des personnels - Responsable des matériels : OUI  <i>SERVICES GENERAUX :</i> Maintenance - Magasin : NON  <i>BATIMENTS ANNEXES :</i> Pharmacie : OUI Cafétéria / cuisine : NON Hébergement accompagnateur : NON Bloc sanitaire des usagers : OUI Buanderie - Morgue – Garage : OUI Logements du personnel (ayant droit) : OUI Incinérateur - Abri groupe : NON Parking : OUI	de médecin, salle de soins et salle de garde ; 01 bâtiment pour la radiologie et le laboratoire ; 01 bâtiment pour l'unité pharmacie et autres 01 logement du chirurgien en général médecin chef de l'hôpital 01 logement du gestionnaire 01 logement de l'anesthésiste		
CHRR	16	51/156 03 médecins spécialistes 06 médecins généralistes 20 infirmiers dont 02 Anesthésistes, 02 Radiologistes et 03 laborantins	Matériels de petite chirurgie, du bloc opératoire avec radiographie et quelques équipements du laboratoire	<i>SERVICES TECHNIQUES :</i> ATU /CE et Cession : OUI mais normatif Gynécologie obstétrique : OUI Pédiatrie et réanimation néo natale Médecine générale : OUI Médecine interne : Pneumologie ; cardiologie, Neuro psychiatrie, Maladies Infectieuses : NON Chirurgie générale : OUI Traumatologie et Viscérale /Urologie : NON Dentisterie : OUI ORL-O : NON	01 bâtiment du service médecine pour hospitalisation, bureau de médecin, salle de soins et salle de garde 01 bâtiment du service chirurgie pour hospitalisation, bureau de médecin, salle de soins et salle de garde 01 bâtiment pour le bloc opératoire et la salle de	Budget de l'Etat : en moyenne 60 000 000 d'Ariary Ressources Propres de l'Etablissement : en moyenne 60 000 000 d'Ariary	Peu satisfaisant

TYPE D'ETABLISSEMENT HOSPITALIER	NOMBRE	RESSOURCES HUMAINES PAR RAPPORT AUX NORMES <sup>16</sup>	MATERIELS TECHNIQUES ET LOGISTIQUES	INFRASTRUCTURES		RESSOURCES FINANCIERES	QUALITE DES SOINS OFFERTS
				SERVICES EXISTANTS PAR RAPPORT AUX NORMES	BATIMENTS EXISTANTS		
		10 Administratifs 12 Agents d'appui	Lit en moyen au nombre de 40	Dentisterie : OUI Rééducation fonctionnelle : OUI  <i>UNITES D'APPUI AUX DIAGNOSTICS ET TRAITEMENTS :</i> Laboratoire : OUI Poste de Transfusion Sanguine : OUI Radiologie : OUI Echographie : OUI Scanner : NON Exploration fonctionnelle (Endoscopie, EEG, ECG, EFR) : NON  <i>BLOC ADMINISTRATIF :</i> Chefferie : Médecin Chef, Adjoint Administratif, Adjoint Technique - Comptabilité - Responsable des personnels - Responsable des matériels : OUI  <i>SERVICES GENERAUX :</i> Maintenance - Magasin : OUI  <i>BATIMENTS ANNEXES :</i> Pharmacie : OUI Cafétéria / cuisine : OUI Hébergement accompagnateur : NON Bloc sanitaire des usagers : OUI Buanderie - Morgue – Garage : OUI	consultation pré-anesthésique 01 bâtiment pour la maternité et la pédiatrie avec salle d'hospitalisation, salle d'accouchement, bureau de médecin, salle de soins et salle de garde ; 01 bâtiment pour la radiologie et le laboratoire ; 01 bâtiment pour l'unité pharmacie et autres 01 logement du chirurgien en général médecin chef de l'hôpital 01 logement du gestionnaire 01 logement de l'anesthésiste		

TYPE D'ETABLISSEMENT HOSPITALIER	NOMBRE	RESSOURCES HUMAINES PAR RAPPORT AUX NORMES <sup>16</sup>	MATERIELS TECHNIQUES ET LOGISTIQUES	INFRASTRUCTURES		RESSOURCES FINANCIERES	QUALITE DES SOINS OFFERTS
				SERVICES EXISTANTS PAR RAPPORT AUX NORMES	BATIMENTS EXISTANTS		
				Logements du personnel (ayant droit) : OUI Incinérateur - Abri groupe : NON Parking : OUI			
CHU JRA		549 15 Professeurs 44 médecins spécialistes 98 médecins généralistes 144 infirmiers 08 sages-femmes 12 Techniciens de laboratoire 21 Masso-kinésithérapeutes 151 Administratifs 167 Agents d'appui		Tous les services selon les normes sont présents	10 bâtiments sur une surface totale de <b>27323,478 m<sup>2</sup></b>	Ressources de l'établissement : subvention de l'Etat et RPE	Assez satisfaisante

TYPE D'ETABLISSEMENT HOSPITALIER	NOMBRE	RESSOURCES HUMAINES PAR RAPPORT AUX NORMES <sup>16</sup>	MATERIELS TECHNIQUES ET LOGISTIQUES	INFRASTRUCTURES		RESSOURCES FINANCIERES	QUALITE DES SOINS OFFERTS
				SERVICES EXISTANTS PAR RAPPORT AUX NORMES	BATIMENTS EXISTANTS		
CHU Analakininina		255 03 Professeurs 19 médecins spécialistes 30 médecins généralistes 47 infirmiers 53 Sages-femmes 11 Kinésithérapeutes 16 Techniciens de laboratoire 02 AS 43 Administratifs 24 Agents d'appui	Matériels nouvellement rénovés  Lit au nombre de 414 en moyenne	<b>SERVICES TECHNIQUES :</b> Service accueil-triage-urgence Service bloc opératoire Service réanimation polyvalente Service chirurgie générale A Service chirurgie générale B Service gynécologie- obstétrique Service ORL Service ophtalmologie Service stomatologie Service appareillage et rééducation Service médecine interne Service pneumo-phtisiologie Service neuropsychiatrie Service néonatalogie Service pédiatrie Service laboratoire Service imagerie médicale Centre régional de transfusion sanguine Unité de pharmacie Centre de dialyse Freedom for fistula <b>BLOC ADMINISTRATIF:</b> Service ressources humaines Service finances et budget Service hospitalisation et soins externes/ guichet unique Service logistique	26 Bâtiments avec une surface totale de 18 340,34 m <sup>2</sup>  L'hôpital dispose de 7 blocs opératoires au total.	Ressources de l'établissement : subvention de l'Etat et RPE	Assez satisfaisant

TYPE D'ETABLISSEMENT HOSPITALIER	NOMBRE	RESSOURCES HUMAINES PAR RAPPORT AUX NORMES <sup>16</sup>	MATERIELS TECHNIQUES ET LOGISTIQUES	INFRASTRUCTURES		RESSOURCES FINANCIERES	QUALITE DES SOINS OFFERTS
				SERVICES EXISTANTS PAR RAPPORT AUX NORMES	BATIMENTS EXISTANTS		
				Service assistance sociale Service général et hygiène hospitalière Service suivi-évaluation et statistiques			

## **ANNEXE 2 : PROPOSITION DE FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES :**

- FFI : Faisant Fonction d'Internes
- Praticiens hospitaliers (chirurgiens, réanimateurs, ...)
- IADE (Infirmier Anesthésiste diplômé d'état)
- IBODE (infirmier de bloc opératoire diplômé d'état), Instrumentiste, Techniciens de laboratoire, ...
- Formation des auxiliaires médicaux :Secrétaire médicale, Aides-soignantes, Hygiéniste hospitalier, Nutritionniste hospitalier, Agent de buanderie, Agent de stérilisation, Brancardier, Agent de surface,Standardiste, Chauffeurs d'ambulance...
- Formation en fonctions administratives
- Formation en ingénierie de maintenance en matériel et équipement biomédical
- Formation en génie sanitaire
- Formation en imagerie médicale (radiographie, échographie, Scanner, IRM, ...)

### **ANNEXE 3 : BUDGETISATION**

#### **-1/ ELABORATION DE TEXTE ET VALIDATION**

##### **INDEMNITES COMITE AD**

##### **HOC**

Nb des invités	Durée (jr)	Frais de Déplacements	Montant total (Ar)	Montant total (USD)
10	15	15 000	2 250 000	631,14 (1 USD = 3565 Ar)

##### **JOURNEE BLOQUEE**

NB INVITES	DUREE (jr)	Frais de déplacements	Pause-café	DEJEUNER	Montant total	Montant total (USD)
10	1	15 000	7 000	20 000	420 000	117,81 (1 USD = 3565 Ar)

##### **DOCUMENT A MULTIPLIER**

DESIGNATION	Prix unitaire impression	Nb pages	Effectif	Reliure/50 texte	Montant total	Montant total (USD)
IMPRESSION 100 pages	200	100	10	2 000	220 000	61,71 (1 USD = 3565 Ar)



**VALIDATION**

DESIGNATION	Nombre	Prix Unitaire/jr	Nb jours	Montant total
Frais de déplacement des Participants	20	15 000	2	600000
Frais de déplacement des participants extra districts	30	50 000	2	3000000
Indemnité des participants extra districts	30	80000	4	9600000
Location de vidéo projecteur	2	100 000	2	400000
Location salle	1	1 000 000	2	2 000 000
Pause-café	100	14 000	2	2 800 000
Déjeuner	50	20 000	2	2 000 000
Stylos	50	500		25 000
Chemise cartonnée paquet de 100	1	20 000		20 000
Rame de papier A4	1	15 000		15 000
Multiplication de documents	40	<b>22 000</b>		880 000
Eau minérale 1,5l	55	3 000	2	330 000
			<b>SOUS TOTAL (Ar)</b>	21 670 000
			<b>SOUS TOTAL (USD)</b> <b>(1USD =3565 Ar)</b>	6078,54

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(ELABORATION DE TEXTE ET VALIDATION) :</b>	<b>24 560 000 Ariary</b> <b>6889,2 USD</b>
----------------------	---	---

**-2/ SUPERVISION DES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS CHIRURGICAUX**

REGIONS	Centre hospitalier chirurgical	Indemnités des superviseurs				Indemnités chauffeurs			
		Nb des superviseurs	Durée	Indemnité journalière	Total Indemnités superviseurs	Nb des chauffeurs	Durée	Indemnité	Total Indemnités chauffeurs
Betsiboka	Maevatanana	10	10	80 000	8 000 000	2	10	60 000	1 200 000
	Tsaratanana								
	Kandreho								
Melaky	Maintirano	10	15	80 000	12 000 000	2	15	60 000	1 800 000
	Ambatomainty								
	Antsalova								
	Besalampy								
	Morafenobe								
Boeny	Marovoay	10	15	80 000	12 000 000	2	15	60 000	1 800 000
	Ambatoboeny								
	Soalala								
	Mahajanga								
	Mitsinjo								
Sofia	Antsohihy	10	15	80 000	12 000 000	2	15	60 000	1 800 000
	Mampikony								
	Bealanana								
	Befandriana Nord								
	Mandritsara								
	Analalava								
	Port Bergé								
Ihorombe	Ihosy	10	15	80 000	12 000 000	2	15	60 000	1 800 000
	Ranohira								
	Iakora								
	Vohibe								

REGIONS	Centre hospitalier chirurgical	Indemnités des superviseurs				Indemnités chauffeurs			
		Nb des superviseurs	Durée	Indemnité journalière	Total Indemnités superviseurs	Nb des chauffeurs	Durée	Indemnité	Total Indemnités chauffeurs
VatovavyFitovinany	Manakara	10	15	80 000	12 000 000	2	15	60 000	1 800 000
	Mananjary								
	Ikongo								
	Ifanadiana								
	Nosyvarika								
	Vohipeno								
Itasy	Miarinarivo	10	10	80 000	8 000 000	2	10	60 000	1 200 000
	Soavinandriana								
	Arivonimamo								
Bongolava	Tsiroanomandidy	10	10	80 000	8 000 000	2	10	60 000	1 200 000
	Fenoarivobe								
Vakinankaratra	Antsirabe	10	10	80 000	8 000 000	2	10	60 000	1 200 000
	Ambatolampy								
	Antanifotsy								
	Betafo								
	Andranomanelatra								
	Faratsiho								
Menabe	Morondava	10	15	80 000	12 000 000	2	15	60 000	1 800 000
	Manja								
	Miandrivazo								
	Mahabo								
	Belo /Tsiribihina								

REGIONS	Centre hospitalier chirurgical	Indemnités des superviseurs				Indemnités chauffeurs			
		Nb des superviseurs	Durée	Indemnité journalière	Total Indemnités superviseurs	Nb des chauffeurs	Durée	Indemnité	Total Indemnités chauffeurs
Amaron'i Mania	Ambositra	10	15	80 000	12 000 000	2	15	60 000	1 800 000
	Ambatofinandrahana								
	Fandriana								
Haute Matsiatra	Manandriana	10	15	80 000	12 000 000	2	15	60 000	1 800 000
	Ambohimahasoa								
	Fianarantsoa								
	Ambalavao								
AlaotraMangoro	Ambatondrazaka	10	15	80 000	12 000 000	2	15	60 000	1 800 000
	Moramanga								
	Anosibeana'ala								
	Andilamena								
Androy	AmbovombeAndroy	10	20	80 000	16 000 000	2	20	60 000	2 400 000
	Beloha								
	Bekily								
	Tsihombe								
Anosy	Betroka	10	20	80 000	16 000 000	2	20	60 000	2 400 000
	AmboasaryAtsimo								
	Taolagnaro								
AtsimoAndrefana	Ampanihy	10	17	80 000	13 600 000	2	17	60 000	2 040 000
	AnkazoaboAtsimo								
	Benenitra								
	Beroroaha								
	Sakarahà								
	Toliara								
	Andavadoaka								
	Morombe								
	Bezaha								

REGIONS	Centre hospitalier chirurgical	Indemnités des superviseurs				Indemnités chauffeurs			
		Nb des superviseurs	Durée	Indemnité journalière	Total Indemnités superviseurs	Nb des chauffeurs	Durée	Indemnité	Total Indemnités chauffeurs
Analamanga	Antananarivo	10	20	80 000	16 000 000	2	20	60 000	2 400 000
	Anosyavaratra								
	itaosy								
	Anjomaanalaroa								
	Manakavaly								
	Ambohimangakely								
	Bongatsara								
	Ambohidroa								
	Andramasina								
	Anjzorobe								
	Ankazobe								
	Mahitsy								
Manjakandriana									
Diana	Ambanja	10	15	80 000	12 000 000	2	10	60 000	1 800 000
	Ambilobe								
	Antsiranana								
	NosyBe								
Sava	Sambava	10	15	80 000	12 000 000	2	15	60 000	1 800 000
	Antalaha								
	Andapa								
	Vohémar								
	Amboangibe								
Atsinanana	Brickaville	10	15	80 000	12 000 000	2	15	60 000	1 800 000
	Mahanoro								
	Vatomandry								
	Marolambo								
	AntanambaoManampotsy								

REGIONS	Centre hospitalier chirurgical	Indemnités des superviseurs				Indemnités chauffeurs			
		Nb des superviseurs	Durée	Indemnité journalière	Total Indemnités superviseurs	Nb des chauffeurs	Durée	Indemnité	Total Indemnités chauffeurs
Atsinanana	Toamasina	10	20	80 000	16 000 000	2	20	60 000	2 400 000
Analanjirifo	Fénérive est								
	Mananara nord								
	Sainte Marie								
	Soanieranalvongo								
	Vavatenina								
	Maroantsetra								
AtsimoAntsinanana	Farafangana	10	15	80 000	12 000 000	2	15	60 000	1 800 000
	Vangaindrano								
	Befotaka								
	Midongyatsimo								
	Vondrozo								
Sous-total (Ar)					229 600 000	Sous-total (Ar)			34 440 000
Sous total indemnité de supervision en USD (1 USD = 3565 Ar)					64 403,93	Sous total en USD (1 USD = 3565 Ar)			9660,59

#### CARBURANTS

Localité de supervision	Distance (2 voitures)	Carburant /km	PU	Montant carburant
Betsiboka	2 700	0,15	4 000	1 620 000
Melaky	5 720	0,15	4 000	3 432 000
Boeny	3 120	0,15	4 000	1 872 000
Sofia	4 620	0,15	4 000	2 772 000
Ihorombe	3 480	0,15	4 000	2 088 000
VatovavyFitovinany	4 280	0,15	4 000	2 568 000
Itasy	1 020	0,15	4 000	612 000

	Total (Ar)	14 964 000
	Total en USD (1USD =3565 AR)	4197,48

Localité de supervision	Distance (2 voitures)	Carburant /km	PU	Montant carburant
Vakinankaratra	980	0,15	4 000	588 000
MENABE	4 388	0,15	4 000	2 632 800
AMORON'I MANIA	3 480	0,15	4 000	2 088 000
Alaotramangoro	2 080	0,15	4 000	1 248 000
ANDROY	7 220	0,15	4 000	4 332 000
Atsimoandrefana	7 100	0,15	4 000	4 260 000
Analamanga	1 192	0,15	4 000	715 200
<b>Total (Ar)</b>				<b>15 864 000</b>
Total en USD (1USD =3565 AR)				4449,93

Localité de supervision	Distance (2 voitures)	Carburant /km	PU	Montant carburant
Diana	4 930	0,15	4 000	2 958 000
Sava	6 560	0,15	4 000	3 936 000
Atsinanana	2 260	0,15	4 000	1 356 000
Analanjirofo	3 560	0,15	4 000	2 136 000
Atsimoatsinanana	4 560	0,15	4 000	2 736 000
<b>Total</b>				<b>13 122 000</b>
Total en USD (1USD =3565 AR)				<b>3680,78</b>

Sous-total carburant	43 950 000
Sous total des carburants en USD (1USD =3565 AR)	12 328,19

<b>Total général des supervisions (Ariary)</b>	<b>307 990 000</b>
Total général des supervisions en USD (1USD =3565 AR)	<b>86 392,71</b>



### -3/ RENFORCEMENT DE COMPETENCE DU PERSONNEL DES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS CHIRURGICAUX

#### PAUSES et DEJEUNERS

	Nombre pour une vague	Nombre de vague	Prix Unitaire	Montant total
Pause-café	600	9	7 000	37 800 000
Déjeuner	300	9	20 000	54 000 000
Eau minérale	300	9	3 000	8 100 000
			<b>SOUS TOTAL (Ar)</b>	<b>99 900 000</b>
			<b>SOUS TOTAL EN USD</b> (1USD =3565 AR)	<b>28 022,44</b>

#### FOURNITURE DE BUREAU et supports didactiques

Formation pour 9 vagues

Désignation	Prix unitaire pour 2 salles	Nombre	Montant (Ariary) pour une vague	Montant (Ariary) pour 9 vagues :
Location salle + sono	400 000	5	2000000	
Vidéo-projecteur	200 000	5	1000000	
Rame papier A4	15 000	2	30 000	
flipshart paquet de 50	20 000	1	20 000	
Masking tape	3 000	2	6 000	
Marker 4 couleurs	6 000	2	12 000	
Papier chemise	600	60	36 000	
Multiplication de documents	200	3 000	600 000	
<b>SOUS TOTAL (Ar)</b>			<b>3 704 000</b>	<b>33 336 000</b>
<b>SOUS TOTAL en USD</b> (1 USD = 3565 Ar)			<b>1038,99</b>	<b>935,09</b>

Pour les participants :

Désignation	Prixunitaire	Effectif	Montant (Ariary) pour une vague	Montant (Ariary) pour 9 vagues :
Chemise avec rabat	3 000	48	144 000	
Bloc note	2 000	48	96 000	
Stylo bleu	500	48	24 000	
Clé USB	35 000	12	420 000	
SOUS TOTAL (Ar)			<b>684 000</b>	<b>6 156 000</b>
SOUS TOTAL en USD (1USD = 3565 Ar)			<b>191,87</b>	<b>1726,79</b>

Formateurs (pour toutes les formations)

Désignation	Prixunitaire	Effectif	Montant (Ariary)
Chemise avec rabat	3 000	10	30 000
Bloc note	2 000	10	20 000
Stylo bleu	500	10	5 000
Clé USB	35 000	10	350 000
SOUS TOTAL (Ar)			<b>405 000</b>
SOUS TOTAL en USD (1USD = 3565 Ar)			<b>113,60</b>

### INDEMNITES des FORMATEURS

Nombre des Formateurs	Durée (nb de j : formation + délai de route 2j)	Per Noctem	Nombre de vagues de formation	Total Indemnité des formateurs (Ar)	Total Indemnité des formateurs en USD (1USD = 3565 Ar)
10	7	80 000	9	<b>50 400 000</b>	<b>14 137,45</b>

### INDEMNITES CHAUFFEURS

Nombre des chauffeurs	Durée (Nb de jour)	Indemnité journalier	Nombres de vagues de formation	Total indemnité des chauffeurs	Total Indemnité des formateurs en USD (1USD = 3565 Ar)
2	7	60 000	9	<b>7 560 000</b>	<b>2 120,62</b>

### DEPLACEMENT des FORMATEURS

Lieux de formation	Distance (2 voitures)	Carburant /km	PU	Montant carburant
Antsirabe	700	0,15	4 000	420 000
Tamatave	1 480	0,15	4 000	888 000
Diégo	4 780	0,15	4 000	2 868 000
Mahajanga	2 400	0,15	4 000	1 440 000
Tuléar	3 820	0,15	4 000	2 292 000
Fianarantsoa	1 680	0,15	4 000	1 008 000
Manakara	2 980	0,15	4 000	1 788 000
Antananarivo	100	0,15	4 000	60 000
Tamatave	1 480	0,15	4 000	888 000
Total en Ar				<b>11 652 000</b>
Total en USD (1USD = 3565 Ar)				<b>3268,44</b>

**INDEMNITES ET DEPLACEMENT DES PARTICIPANTS**

**ANTSIRABE**

REGION	Centre Hospitalier	Nb des participants	Durée	indemnité	Délai de route	Nbre total de jour des invités	Total Indemnités invités	Frais de déplacement des participants (aller -retour)	Total
Vakinankaratra	Antsirabe	4	5	15 000	0	20	300 000	-	300 000
	Ambatolampy	4	5	80 000	1	21	1 680 000	30 000	1 710 000
	Antanifotsy	4	5	80 000	1	21	1 680 000	20 000	1 700 000
	Betafo	4	5	80 000	1	21	1 680 000	20 000	1 700 000
	Andranomanelatra	4	5	80 000	1	21	1 680 000	20 000	1 700 000
	Faratsiho	4	5	80 000	1	21	1 680 000	35 000	1 715 000
Menabe	Morondava	4	5	80 000	2	22	1 760 000	60 000	1 820 000
	Manja	4	5	80 000	3	23	1 840 000	90 000	1 930 000
	Miandrivazo	4	5	80 000	2	22	1 760 000	40 000	1 800 000
	Mahabo	4	5	80 000	1	21	1 680 000	30 000	1 710 000
	Belo /Tsiribihina	4	5	80 000	3	23	1 840 000	100 000	1 940 000
								Sous-total (Ar)	<b>18 025 000</b>
								Sous-total en USD 1 USD = 3565 Ar	<b>5 056,1</b>

**TOAMASINA**

REGION	Centre Hospitalier	Nb des participants	Durée	indemnité	Délai de route	Nbre total de jour des invités	Total Indemnités invités	Frais de déplacement des participants (aller -retour)	Total
AlaotraMangoro	Ambatondrazaka	4	5	80 000	2	22	1 760 000	80 000	1 840 000
	Moramanga	4	5	80 000	2	22	1 760 000	60 000	1 820 000
	Anosibeana'ala	4	5	80 000	3	23	1 840 000	80 000	1 920 000
	Andilamena	4	5	80 000	2	22	1 760 000	80 000	1 840 000
	Amparafaravola	4	5	80 000	2	22	1 760 000	80 000	1 840 000
Atsinanana	Brickaville	4	5	80 000	2	22	1 760 000	45 000	1 805 000
	Mahanoro	4	5	80 000	2	22	1 760 000	80 000	1 840 000
	Vatomandry	4	5	80 000	2	22	1 760 000	70 000	1 830 000
	Marolambo	4	5	80 000	3	23	1 840 000	90 000	1 930 000
	Antanambao-Manampotsy	4	5	80 000	3	23	1 840 000	80 000	1 920 000
Analanjirifo	Fénérive est	4	5	80 000	2	22	1 760 000	45 000	1 805 000
	Mananara nord	4	5	80 000	3	23	1 840 000	1 200 000	3 040 000
Sous-total (Ar)									<b>23 430 000</b>
Sous-total en USD (1USD = 3565 Ar)									<b>6572,23</b>

**DIEGO**

REGION	Centre Hospitalier	Nb des participants	Durée	indemnité	Délai de route	Nbre total de jour des invités	Total Indemnités invités	Frais de déplacement des participants (aller -retour)	Total
Diana	Ambanja	4	5	80 000	2	22	1 760 000	60 000	1 820 000
	Ambilobe	4	5	80 000	2	22	1 760 000	50 000	1 810 000
	NosyBe	4	5	80 000	2	22	1 760 000	1 200 000	2 960 000
Sava	Sambava	4	5	80 000	3	23	1 840 000	85 000	1 925 000
	Antalaha	4	5	80 000	3	23	1 840 000	95 000	1 935 000
	Andapa	4	5	80 000	3	23	1 840 000	95 000	1 935 000
	Vohémar	Concessionnaire FLM	0	0			-	-	-
	Amboangibe	4	5	80 000	3	23	1 840 000	85 000	1 925 000
Sofia	Antsohihy	4	5	80 000	2	22	1 760 000	85 000	1 845 000
	Bealanana	4	5	80 000	2	22	1 760 000	90 000	1 850 000
	Mandritsara	4	5	80 000	2	22	1 760 000	90 000	1 850 000
	Analalava	4	5	80 000	2	22	1 760 000	90 000	1 850 000
	Befandriana Nord	4	5	80 000	2	22	1 760 000	85 000	1 845 000
								Sous-total (Ar)	<b>23 550 000</b>
								Sous-total en USD (1USD = 3565 Ar)	<b>6605,89</b>

**MAHAJANGA**

REGION	Centre Hospitalier	Nb des participants	Durée	indemnité	Délai de route	Nbre total de jour des invités	Total Indemnités invités	Frais de déplacement des participants (aller -retour)	Total
Betsiboka	Maevatanana	4	5	80 000	2	22	1 760 000	60 000	1 820 000
	Tsaratana	4	5	80 000	3	23	1 840 000	80 000	1 920 000
	Kandreho	4	5	80 000	3	23	1 840 000	90 000	1 930 000
Melaky	Maintirano	4	5	80 000	3	23	1 840 000	1 200 000	3 040 000
	Ambatomainty	4	5	80 000	3	23	1 840 000	1 200 000	3 040 000
	Antsalova	4	5	80 000	3	23	1 840 000	1 200 000	3 040 000
	Besalampy	4	5	80 000	3	23	1 840 000	1 200 000	3 040 000
	Morafenobe	4	5	80 000	3	23	1 840 000	1 200 000	3 040 000
Boeny	Marovoay	4	5	80 000	2	22	1 760 000	45 000	1 805 000
	Ambatoboeny	4	5	80 000	2	22	1 760 000	50 000	1 810 000
	Soalala	4	5	80 000	2	22	1 760 000	75 000	1 835 000
	Mitsinjo	4	5	80 000	2	22	1 760 000	85 000	1 845 000
Sofia +	Port Bergé	4	5	80 000	2	22	1 760 000	85 000	1 845 000
	Mampikony	4	5	80 000	2	22	1 760 000	80 000	1 840 000
								Sous-total (Ar)	<b>31 850 000</b>
								Sous-total en USD (1USD = 3565 Ar)	<b>8 934,08</b>

**TULEAR**

REGION	Centre Hospitalier	Nb des participants	Durée	indemnité	Délai de route	Nbre total de jour des invités	Total Indemnités invités	Frais de déplacement des participants (aller -retour)	Total
Androy	AmbovombeAndroy	4	5	80 000	2	22	1 760 000	90 000	1 845 000
	Beloha	4	5	80 000	2	22	1 760 000	85 000	1 845 000
	Bekily	4	5	80 000	2	22	1 760 000	90 000	1 845 000
	Tsihombe	4	5	80 000	2	22	1 760 000	80 000	1 840 000
Anosy	Betroka	4	5	80 000	2	22	1 760 000	80 000	1 840 000
	AmboasaryAtsimo	4	5	80 000	2	22	1 760 000	90 000	1 850 000
	Taolagnaro	4	5	80 000	2	22	1 760 000	100 000	1 860 000
Atsimoandrefana	Ampanihy	4	5	80 000	2	22	1 760 000	60 000	1 820 000
	AnkazoaboAtsimo	4	5	80 000	2	22	1 760 000	55 000	1 815 000
	Benenitra	4	5	80 000	2	22	1 760 000	50 000	1 810 000
	Beroroaha	4	5	80 000	2	22	1 760 000	70 000	1 830 000
	Sakaraha	4	5	80 000	2	22	1 760 000	25 000	1 785 000
	AndavadaokaMorombe	4	5	80 000	2	22	1 760 000	90 000	1 850 000
	Morombe	4	5	80 000	2	22	1 760 000	80 000	1 840 000
	Bezaha	4	5	80 000	2	22	1 760 000	40 000	1 800 000
Sous-total (Ar)									<b>27 485 000</b>
Sous total en USD (1USD = 3565 Ar)									<b>7709,68</b>



**MANAKARA**

REGION	Centre Hospitalier	Nb des participants	Durée	indemnité	Délai de route	Nbre total de jour des invités	Total Indemnités invités	Frais de déplacement des participants (aller -retour)	Total
VatovavyFitovinany	Manakara	4	5	80 000	0	20	1 600 000	10 000	1 610 000
	Mananjary	4	5	80 000	1	21	1 680 000	40 000	1 720 000
	Ikongo	4	5	80 000	2	22	1 760 000	70 000	1 830 000
	Ifanadiana	4	5	80 000	2	22	1 760 000	40 000	1 800 000
	Nosyvarika	4	5	80 000	2	22	1 760 000	80 000	1 840 000
	Vohipeno	4	5	80 000	2	22	1 760 000	30 000	1 790 000
Atsimoatsinana	Farafangana	4	5	80 000	2	22	1 760 000	40 000	1 800 000
	Vangaindrano	4	5	80 000	2	22	1 760 000	50 000	1 810 000
	Befotaka	4	5	80 000	2	22	1 760 000	80 000	1 840 000
	Midongyatsimo	4	5	80 000	2	22	1 760 000	75 000	1 835 000
	Vondrozo	4	5	80 000	2	22	1 760 000	50 000	1 810 000
								Sous total (Ar)	<b>19 685 000</b>
								Sous total en USD (1USD = 3565 Ar)	<b>5 521,74</b>

**FIANARANTSOA**

REGION	Centre Hospitalier	Nb des participants	Durée	indemnité	Délai de route	Nbre total de jour des invités	Total Indemnités invités	Frais de déplacement des participants (aller -retour)	Total
Haute Matsiatra	Ambalavao	4	5	80 000	2	22	1 760 000	30 000	1 790 000
	Ambohimahaso	4	5	80 000	2	22	1 760 000	30 000	1 790 000
Amaron'i Mania	Ambositra	4	5	80 000	2	22	1 760 000	40 000	1 800 000
	Ambatofinandrahana	4	5	80 000	2	22	1 760 000	55 000	1 815 000
	Fandriana	4	5	80 000	2	22	1 760 000	55 000	1 815 000
	Manandriana	4	5	80 000	2	22	1 760 000	50 000	1 810 000
Ihorombe	Ihosy	4	5	80 000	2	22	1 760 000	50 000	1 810 000
	Ranohira	4	5	80 000	2	22	1 760 000	70 000	1 830 000
	Iakora	4	5	80 000	2	22	1 760 000	80 000	1 840 000
	Vohibe	4	5	80 000	2	22	1 760 000	80 000	1 840 000
								Sous-total (Ar)	<b>18 140 000</b>
								Sous-total en USD (1USD = 3565 Ar)	<b>5 088,35</b>

**ANTANANARIVO**

REGION	Centre Hospitalier	Nb des participants	Durée	indemnité	Délai de route	Nbre total de jour des invités	Total Indemnités invités	Frais de déplacement des participants (aller -retour)	Total
Itasy	Miarinarivo	4	5	80 000	2	22	1 760 000	35 000	1 795 000
	Soavinandriana	4	5	80 000	2	22	1 760 000	40 000	1 800 000
	Arivonimamo	4	5	80 000	2	22	1 760 000	30 000	1 790 000
Bongolava	Tsiroanomandidy	4	5	80 000	2	22	1 760 000	60 000	1 820 000
Analamanga	Anosyavaratra	4	5	80 000	1	21	1 680 000	15 000	1 695 000
	itaosy	4	5	80 000	1	21	1 680 000	15 000	1 695 000
	Anjomaanalaroa	4	5	80 000	2	22	1 760 000	35 000	1 795 000
	Manakavaly	4	5	80 000	1	21	1 680 000	20 000	1 700 000
	Ambohimangakely	4	5	80 000	1	21	1 680 000	15 000	1 695 000
	Bongatsara	4	5	80 000	1	21	1 680 000	15 000	1 695 000
	Ambohidroa	4	5	80 000	1	21	1 680 000	15 000	1 695 000
	Andramasina	4	5	80 000	1	21	1 680 000	20 000	1 700 000
Sous-total en Ar									<b>20 875 000</b>
Sous-total en USD (1USD = 3565 Ar)									<b>5 855,54</b>

**TOAMASINA +**

REGION	Centre Hospitalier	Nb des participants	Durée	indemnité	Délai de route	Nbre total de jour des invités	Total Indemnités invités	Frais de déplacement des participants (aller -retour)	Total
Analamanga +	Anjzorobe	4	5	80 000	2	22	1 760 000	80 000	1 840 000
	Ankazobe	4	5	80 000	3	23	1 840 000	80 000	1 920 000
	Mahitsy	4	5	80 000	2	22	1 760 000	60 000	1 820 000
	Manjakandriana	4	5	80 000	2	22	1 760 000	60 000	1 820 000
Analanjirifo +	Sainte Marie	4	5	80 000	2	22	1 760 000	100 000	1 860 000
	Soanieranalvongo	4	5	80 000	3	23	1 840 000	70 000	1 910 000
	Vavatenina	4	5	80 000	3	23	1 840 000	70 000	1 910 000
	Maroantsetra	4	5	80 000	2	22	1 760 000	1 200 000	2 960 000
								Sous-total en Ar	<b>16 040 000</b>
								Sous total en USD (1USD = 3565 Ar)	<b>4 499,30</b>

<b>TOTAL GENERAL (FORMATION DES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS CHIRURGICAUX) :</b>	<b>408 489 000 Ariary</b>
	<b>114 583,17 USD</b>
	(1 USD = 3565 Ar)

**-4/ MULTIPLICATION DE TEXTE**

DESIGNATION	Prix unitaire	Nb pages	Effectif	Montant
Impression	200	100	120	2 400 000
Reliure	2 000		120	240 000
TOTAL MULTIPLICATION DE TEXTE en Ar				2 640 000
TOTAL MULTIPLICATION DE TEXTE en USD (1 USD = 3565 Ar)				740,53

**-5/SENSIBILISATION**

Axe	Description	Prix Unitaire	Quantité	Consommation	Distance	Duré	Total
Mahajanga Antsohihy (CHU Androva, CHU Mahavoky , CHRD Marovoay, CHRD Soalala, CHRD Ambato Boeny, CHRR Antsohihy)	Carburant						
	Carburant	4 000	1	0,15	2 258	1	1 354 800
	Lubrifiant						
	Per noctem						
	Per noctem des missionnaires	80 000	2	1		15	2 400 000
	Per noctem chauffeur	60 000	1	1		15	900 000
TOTAL 1							4 654 800
Fianarantsoa ManakaraFarafangana (CHU Andrainjato, CHU Tambohobe, CHRR Manakara et Farafangana, CHRD Ambalavao, Ifanadiana, Mananjary, .....	Carburant						
	Carburant	4 000	1	0,15	1 901	1	1 140 600
	Lubrifiant						
	Per noctem						
	Per noctem des missionnaires	80 000	2	1		15	2 400 000
	Per noctemdes chauffeurs	60 000	1	1		15	900 000
TOTAL 2							4 440 600

Axe	Description	Prix Unitaire	Quantité	Consommation	Distance	Duré	Total
Moramanga Toamasina Fénériverive Est VatomandryMahanoro	Carburant						
	Carburant	4 000	1	0,15	1 375	1	825 000
	Lubrifiant						
	Per noctem						
	Per noctem des missionnaires	80 000	2	1,00		15	2 400 000
	Per noctem chauffeur	60 000	1	1		15	900 000
							TOTAL 3
TsiroanomandidyMaintirano (CHRR Tsiroanomandidy et Maintirano, CHRD Fenoarivo, .....	Carburant						
	Carburant	4 000	1	0,15	1 635	1	981 000
	Lubrifiant						
	Per noctem						
	Per noctem des missionnaires	80 000	2	1,00		7	1 120 000
	Per noctem chauffeur	60 000	1	1		7	420 000
							TOTAL 4

<b>Axe</b>	<b>Description</b>	<b>Prix Unitaire</b>	<b>Quantité</b>	<b>Consommation</b>	<b>Distance</b>	<b>Duré</b>	<b>Total</b>
IhosiToliaryAmpanihy (CHU Antanambao et Manarampenitra, CHRR Ihosi, CHRD Bezaha, Ampanihy)	Carburant						
	Carburant	4 000	1	0,15	2 510	1	1 506 000
	Lubrifiant						
	Per noctem						
	Per noctem des missionnaires	80 000	2	1,00		15	2 400 000
	Per noctem chauffeur	60 000	1	1		15	900 000
	TOTAL 5						
Tolagnaro (CHRR TolagnaroAmbovombe , CHRD Amboasary Sud),	Carburant						
	Carburant	4 000	1	0,15	2 330	1	1 398 000
	Lubrifiant						
	Per noctem						
	Per noctem des missionnaires	80 000	2	1,00		10	1 600 000
	Per noctem chauffeur	60 000	1	1		10	600 000
	TOTAL 6						

Axe	Description	Prix Unitaire	Quantité	Consommation	Distance	Duré	Total
CHRR Sambava, CHRD AndapaVohemar Antalaha	Avion						
	Tana - Sambava	1 000 000	2	1,00	1	1	2 000 000
	Sambava - Andapa	4 000	1	0,15	240	1	144 000
	Sambava-Antalaha	4 000	1	0,15	180	1	108 000
	Sambava-Vohemar	4 000	1	0,15	310	1	186 000
	Per noctem						
	Per noctem des missionnaires	80 000	2	1,00		7	1 120 000
	Per noctem chauffeur	60 000	1	1		3	180 000
						TOTAL 7	3 738 000
2 CHU Antsiranana CHRD Ambanja Nosy Be Ambilobe	Carburant						
	Carburant	4 000	1	0,15	2 400		1 440 000
	Lubrifiant						
	Per noctem						
	Per noctem des missionnaires	80 000	2	1,00		10	1 600 000
	Per noctem chauffeur	60 000	1	1		10	600 000
						TOTAL 8	3 640 000



Axe	Description	Prix Unitaire	Quantité	Consommation	Distance	Duré	Total
Mahajanga Antsohihy	Carburant						
	Carburant	4 000	1	0,15	2 258	1	1 354 800
	Lubrifiant						
	Per noctem						
	Per noctem des missionnaires	80 000	2	1,00		15	2 400 000
	Per noctem chauffeur	60 000	1	1		15	900 000
	TOTAL 9						4 654 800
Fianarantsoa ManakaraFarafangana	Carburant						
	Carburant	4 000	1	0,15	1 901	1	1 140 600
	Lubrifiant						
	Per noctem						
	Per noctem des missionnaires	80 000	2	1,00		15	2 400 000
	Per noctem chauffeur	60 000	1	1		15	900 000
	TOTAL 10						4 440 600

Axe	Description	Prix Unitaire	Quantité	Consommation	Distance	Duré	Total
Ambatondrazaka	Carburant						
	Carburant	4 000	1	0,15	1 110	1	666 000
	Lubrifiant						
	Per noctem						
	Per noctem des missionnaires	80 000	2	1,00		10	1 600 000
	Per noctem chauffeur	60 000	1	1		10	600 000
	TOTAL 11						
Antsirabe Morondava	Carburant						
	Carburant	4 000	1	0,15	1 650	1	990 000
	Lubrifiant						
	Per noctem						
	Per noctem des missionnaires	80 000	2	1,00		10	1 600 000
	Per noctem chauffeur	60 000	1	1		10	600 000
	TOTAL 12						
AmbatolampyManjaka ndrianaAnkazobe	Carburant						
	Carburant	4 000	1	0,15	404	1	242 400
	Lubrifiant						
	Per noctem						
	Per noctem des missionnaires	80 000	2	1,00		2	320 000
	Per noctem chauffeur	60 000	1	1		2	120 000
	TOTAL 13						

Axe	Description	Prix Unitaire	Quantité	Consommation	Distance	Duré	Total
Ambositra, Fandriana, Ambatofinandrahana	Carburant						
	Carburant	4 000	1	0,15	800	1	480 000
	Lubrifiant						
	Per noctem						
	Per noctem des missionnaires	80 000	2	1,00		7	1 120 000
	Per noctem chauffeur	60 000	1	1		7	420 000
	TOTAL 14						

	Total en Ar	Total en USD (1 USD = 3565 Ar)
Multiplication des documents	2 640 000	740,53
Missions	49 377 200	13 850, 54
<b>Total général sensibilisation (Ariary)</b>	<b>52 017 200</b>	<b>14 591, 07</b>

**-6/ MISE EN RESEAU**

	Unité	Nombre des hôpitaux	Besoins	Coût	Montant total (Ar)
Ordinateur avec accessoires	1	106	106	2 000 000	212000000
Connexion illimitée	1	106	106	1 000 000	106000000
Imprimante multifonction	1	106	106	1 500 000	159000000
Onduleur	1	106	106	100 000	10600000
Total mise en réseau (Ar)					<b>487 600 000</b>
Total mise en réseau (USD) (1 USD = 3565 Ar)					<b>136 774,19</b>

**-7/ FORMATION DES PERSONNELS EN POUR EXERCER DANS LA CHIRURGIE**

	Coût mensuel	Durée de la formation	Unité par hôpitaux	Nb des hôpitaux	Besoins	MONTANT
Chirurgiens	100 000	24	2	22	44	105 600 000
IBODE	100 000	6	2	22	44	26 400 000
Laborantins	100 000	36	2	22	44	158 400 000
Anesthésistes (MSIAR)	100 000	24	2	22	44	105 600 000
Réanimateurs	100 000	24	2	22	44	105 600 000
Echographistes	100 000	24	2	22	44	105 600 000
Instrumentistes	100 000	6	2	22	44	26 400 000
Manipulateurs Radio	100 000	36	2	22	44	158 400 000
					<b>Total en Ar</b>	<b>792 000 000</b>
					<b>Total en USD</b> (1 USD = 3565 Ar)	<b>222 159,89</b>

**-8/ SENSIBILISATION PAR VOIE MEDIATIQUE**

Spot TV	UNITE	EMISSIONS PAR JOUR	NOMBRE DE JOUR PAR TRIMESTRE	NOMBRE D'EMISSIONS PAR AN	NOMBRE DE CHAINES EMETTANTES	MONTANT TOTAL (Ar)	MONTANT TOTAL en USD (1 USD = 3565 Ar)
	156 000	3	30	120	6	336 960 000	94 518,93

**-9/ DOTATION EN AMBULANCE**

CENTRE HOSPITALIER	ETAT DE LIEU EN AMBULANCE	BESOINS	PRIX UNITAIRE(Ar)	MONTANT (Ar)
Ambalavao	0	1	100 000 000	100000000
Ambanja	0	1	100 000 000	100000000
AmbatoBoeny	0	1	100 000 000	100000000
Ambatofinandrahana	0	1	100 000 000	100000000
Ambatolampy	0	1	100 000 000	100000000
Ambatomainty	0	1	100 000 000	100000000
Ambatondrazaka	0	1	100 000 000	100000000
Ambilobe	0	1	100 000 000	100000000
Amboangibe	0	1	100 000 000	100000000
AmboasaryAtsimo	0	1	100 000 000	100000000
Ambohidroa	0	1	100 000 000	100000000
Ambohimahasoa	0	1	100 000 000	100000000
Ambohimangakely	0	1	100 000 000	100000000
Ambositra	0	1	100 000 000	100000000
AmbovombeAndroy	0	1	100 000 000	100000000
Ampanihy	0	1	100 000 000	100000000
Amparafaravola	0	1	100 000 000	100000000
Analalava	0	1	100 000 000	100000000
Andapa	0	1	100 000 000	100000000
AndavadaokaMorombe	0	1	100 000 000	100000000

<b>CENTRE HOSPITALIER</b>	<b>ETAT DE LIEU EN AMBULANCE</b>	<b>BESOINS</b>	<b>PRIX UNITAIRE(Ar)</b>	<b>MONTANT (Ar)</b>
Andilamena	0	1	100 000 000	100 000 000
Andramasina	0	1	100 000 000	100 000 000
Andranomanelatra	0	1	100 000 000	100000000
Anjomaaanalaroa	0	1	100 000 000	100000000
Anjozorobe	0	1	100 000 000	100000000
AnkazoaboAtsimo	0	1	100 000 000	100000000
Ankazobe	0	1	100 000 000	100000000
Anosibeana'ala	0	1	100 000 000	100000000
Anosyavaratra	0	1	100 000 000	100000000
Antalaha	1 (en pièces détachées)	1	100 000 000	100000000
AntanambaoManampotsy	0	1	100 000 000	100000000
Antanifotsy	0	1	100 000 000	100000000
Antsalova	0	1	100 000 000	100000000
Antsirabe	0	1	100 000 000	100000000
Antsiranana I	0	1	100 000 000	100 000 000
Antsohihy	0	1	100 000 000	100000000
Arivonimamo	0	1	100 000 000	100000000
Bealanana	0	1	100 000 000	100000000
Befandriana Nord	0	1	100 000 000	100000000
Befotaka	0	1	100 000 000	100000000
Bekily	0	1	100 000 000	100000000
Belo /Tsiribihina	0	1	100 000 000	100000000
Beloha	0	1	100 000 000	100000000
Benenitra	0	1	100 000 000	100000000
Beroroha	0	1	100 000 000	100000000
Besalampy	0	1	100 000 000	100000000
Betafo	0	1	100 000 000	100000000
Betioky Atssimo	0	1	100 000 000	100 000 000

<b>CENTRE HOSPITALIER</b>	<b>ETAT DE LIEU EN AMBULANCE</b>	<b>BESOINS</b>	<b>PRIX UNITAIRE(Ar)</b>	<b>MONTANT (Ar)</b>
Betroka	1 assez BE	0		0
Bezaha	Voiture administrative	1	100 000 000	100000000
Bongatsara	0	1	100 000 000	100000000
Brickaville	0	1	100 000 000	100000000
Fandriana	1	0		0
Farafangana	0	1	100 000 000	100000000
Faratsiho	0	1	100 000 000	100000000
Fénérive est	0	1	100 000 000	100000000
Fenoarivo Be	0	1	100 000 000	100 000 000
Iakora	0	1	100 000 000	100000000
Ifanadiana	1 ambulance PIVOT	0		0
Ihosy	0	1	100 000 000	100000000
Ikalamavony	0	1	100 000 000	100 000 000
Ikongo	1 ambulance UNFPA	0		0
Itaosy	0	1	100 000 000	100000000
Kandreho	0	1	100 000 000	100000000
Maevatanana	0	1	100 000 000	100000000
Mahabo	0	1	100 000 000	100000000
Mahanoro	0	1	100 000 000	100000000
Mahitsy	0	1	100 000 000	100000000
Maintirano	0	1	100 000 000	100000000
Mampikony	0	1	100 000 000	100000000
Manakara	0	1	100 000 000	100000000
Manakavaly	0	1	100 000 000	100000000
Mananara nord	0	1	100 000 000	100000000
Manandriana	0	1	100 000 000	100000000
Mananjary	0	1	100 000 000	100000000
Mandritsara	0	1	100 000 000	100000000

<b>CENTRE HOSPITALIER</b>	<b>ETAT DE LIEU EN AMBULANCE</b>	<b>BESOINS</b>	<b>PRIX UNITAIRE(Ar)</b>	<b>MONTANT (Ar)</b>
Manja	0	1	100 000 000	100000000
Manjakandriana	0	1	100 000 000	100000000
Maroantsetra	1 assez BE	0		0
Marolambo	0	1	100 000 000	100000000
Marovoay	0	1	100 000 000	100000000
Masomeloka	0	1	100 000 000	100 000 000
Miandrivazo	1 BE	0		0
Miarinarivo	0	1	100 000 000	100000000
Midongyatsimo	0	1	100 000 000	100000000
Mitsinjo	0	1	100 000 000	100000000
Morafenobe	0	1	100 000 000	100000000
Moramanga	1 ME	1	100 000 000	100000000
Morombe	0	1	100 000 000	100000000
Morondava	0	1	100 000 000	100000000
Nosyvarika	0	1	100 000 000	100000000
NosyBe	1 ME	1	100 000 000	100000000
Port Bergé	0	1	100 000 000	100000000
Ranohira	1NF	1	100 000 000	100000000
Sainte Marie	1NF	1	100 000 000	100000000
Sakaraha	0	1	100 000 000	100000000
Sambava	0	1	100 000 000	100000000
Soalala	0	1	100 000 000	100000000
Soanieranalvongo	0	1	100 000 000	100000000
Soavinandriana	0	1	100 000 000	100000000
Taolagnaro	0	1	100 000 000	100000000
Tsaratana	0	1	100 000 000	100000000
Tsihombe	1	0		0
Tsiroanomandidy	0	1	100 000 000	100000000



CENTRE HOSPITALIER	ETAT DE LIEU EN AMBULANCE	BESOINS	PRIX UNITAIRE(Ar)	MONTANT (Ar)
Vangaindrano	0	1	100 000 000	100000000
Vatomandry	1ME	1	100 000 000	100000000
Vavatenina	0	1	100 000 000	100000000
Vohémar	Privé	0		0
Vohibe	0	1	100 000 000	100000000
Vohipeno	0	1	100 000 000	100000000
Vondrozo	0	1	100 000 000	100000000
<b>CHU</b>		<b>22</b>	<b>100 000 000</b>	<b>2200000000</b>
<b>Coût total pour ambulances (Ar)</b>				
		125	100 000 000	<b>12 500 000 000</b>
<b>Coût total pour ambulances en USD</b> (1 USD = 3565 Ar)				
		125	28 050,49	<b>3 506 311,36</b>

**-10/ EQUIPEMENTS ET MATERIELS POUR LE POSTE DE TRANSFUSION SANGUINE**

DESIGNATION	NOMBRE	PRIX UNITAIRE (Ar)
AGITATEUR DE KLINE	1	2800000
CENTRIFUGEUSE DE TABLE	1	3600000
REFRIGERATEUR SOLAIRE	1	34400000
BAIN MARIE	1	4000000
PRESSE MANUELLE	1	4200000
RHESUSCOPE	1	3400000
BALANCE PESE-PERSONNE	1	400000
BALANCE PESE-POCHE	1	6400000
CAISSE ISOTHERMES	1	3800000
FAUTEUIL DE PRELEVEMENT	1	4400000
MICROPIPETTES 50µL	1	800000

DESIGNATION	NOMBRE	PRIX UNITAIRE (Ar)
MICROPIPETTES 100µL	1	800000
MINUTERIE	1	40000
PINCE A SCELLER POUR POCHE DE SANG	2	160000
PINCE A CLAMPER	2	160000
STRIPPER	1	80000
PLAQUES D'OPALINE	3	120000
VERRE A PIED	3	120000
TENSIOMETRE	1	800000
STETHOSCOPE	1	200000
TAMBOUR A COMPRESSE	1	400000
SOUDEUSE FIXE	1	8000000
GARROT	4	80000
PINCE DE KOCHER	4	240000
CISEAUX PLATS	2	120000
PLATEAUX	3	240000
CHARIOT DE SOIN	1	2400000
GENERATEUR SOLAIRE	1	60000000
	<b>TOTAL (Ar)</b>	<b>142 160 000</b>
	<b>TOTAL en USD (1 USD = 3565 Ar)</b>	<b>39 876,58</b>

**-11/ INFRASTRUCTURES ET MATERIELS TECHNIQUES**

**Nombres des hôpitaux publics :**

CHRD 1	26
CHRD 2	68
CHRR	16
CHU	22

**- 11.1. CHRD1**

<b>INFRASTRUCTURES</b>				
DESIGNATION	NOMBRE	PRX UNITAIRE	MONTANT (Ar)	MONTANT en USD
BLOC OPERATOIRE	26	300 000 000	7 800 000 000	2 187 938,29
INFRASTRUCTURES chirurgies	26	238 560 280	6 202 567 280	1 739 850,57
INFRASTRUCTURES accessoires	26	60 000 000	1 560 000 000	437 587,658
Système d'air conditionné et de circulation d'air	26	10 000 000	260 000 000	72 931,2763
Equipements d'adduction d'eau (lave-mains chirurgicale...), d'évacuation et traitement des eaux usées	26	18 570 000	482 820 000	135 433,38
LOGEMENTS DES PRESTATAIRES CLES	52	100 000 000	5 200 000 000	1 458 625,53
Sous-total 1 (Ar)			<b>21 505 387 280</b>	6 032 366,7
Sous total en USD (1 USD = 3565 Ar)			<b>6 032 366, 60</b>	

**EQUIPEMENTS DE BLOC OPERATOIRE**

DESIGNATION	BESOINS	NOMBRE	PRX UNITAIRE	MONTANT	
ADDUCTION OXYGENE	1	26	500 000 000	13 000 000 000	
				Sous-total 2 (Ar)	<b>13 000 000 000</b>
				Sous total en USD (1 USD = 3565 Ar)	3646563,81

<b>EQUIPEMENT ELECTRIQUE</b>	BESOINS	NOMBRE	PRX UNITAIRE	<b>MONTANT (Ar)</b>	<b>Montant en USD (1USD = 3565)</b>
GROUPE ELECTROGENE	1	26	5 986 160	155 640 160	
				Sous-total 3	43657,8289

<b>STERILISATION</b>	BESOINS	NOMBRE	PRX UNITAIRE	<b>MONTANT (Ar)</b>	<b>Montant en USD (1USD = 3565)</b>
AUTOCLAVE 50 L	1	26	42 000 000	1 092 000 000	306 311,36
POUPINEL 50L	1	26	28 000 000	728 000 000	204 207,574
				<b>1 820 000 000</b>	510 518,934

<b>MATERIELS TECHNIQUES LOURDS</b>	BESOINS	NOMBRE	PRX UNITAIRE	<b>MONTANT (Ar)</b>	<b>Montant en USD (1USD = 3565)</b>
TABLE D'OP UNIVERSELLE	2	26	16 128 000	838 656 000	510518,934
SCIALYTIQUE FIXE	1	26	18 200 000	473 200 000	235247,125
SCIALYTIQUE MOBILE	1	26	4 158 000	108 108 000	132734,923
			Sous-total 4	<b>1 419 964 000</b>	398306,872

<b>EQUIPEMENTS SPECIFIQUES</b>	BESOINS	NOMBRE	PRX UNITAIRE	<b>MONTANT (Ar)</b>	<b>Montant en USD (1USD = 3565)</b>
BISTOURI ELECRIQUE	2	26	10 920 000	567 840 000	159281,907
ASPIRATEUR CHIRURGICAL	2	26	1 570 000	81 640 000	22900,4208
RESPIRATEUR D'ANESTHESE	2	26	21 000 000	1 092 000 000	306311,36
MONITEUR DE SURVEILLANCE	2	26	11 500 000	598 000 000	167741,935
TABLE A INSTRUMENTS	2	26	980 000	50 960 000	14294,5302
TABLE METALLQUE	2	26	5 600 000	291 200 000	81683,0295
ASEPTISEUR D'AIR	2	26	14 490 000	753 480 000	211354,839
ASPIRATEUR DE MUCOSITES	2	26	770 000	40 040 000	11231,4165
CONCENTRATEUR O2 10L	2	26	12 768 000	663 936 000	186237,307
KIT O2 DE SECOURS	1	26	1 400 000	36 400 000	10210,3787

POTENCE A SERUM	2	26	350 000	18 200 000	5105,18934
CHARIOT BRANCARD	1	26	1 360 000	35 360 000	9918,65358
			Sous-total 5	<b>4 229 056 000</b>	1186270,97

MATEIRELS TECHNIQUES SPECIFIQUES	BESOINS	NOMBRE	PRX UNITAIRE	MONTANT (Ar)	MONTANT en USD (1 USD = 3565 Ar)
BOITE GYNECO	2	26	3 220 000	167 440 000	46967,7419
BOTE LAPARO	2	26	4 340 000	225 680 000	63304,3478
BOITE APPENDCITE/H	2	26	2 100 000	109 200 000	30631,136
BOITE CURETAGE	1	26	1 400 000	36 400 000	10210,3787
BOTE HYSTERECTOMIE	2	26	3 920 000	203 840 000	57178,1206
BOTE ABDOMEN	2	26	7 140 000	371 280 000	104145,863
BOITE TRAUMATO	2	26	11 340 000	589 680 000	165408,135
BOITE PANSEMENTS	2	26	252 000	13 104 000	3675,73633
BOITE PETITES CHIR	2	26	168 000	8 736 000	2450,49088
MATERIEL INTUBATION	2	26	630 000	32 760 000	9189,34081
KIT ANESTHESIE	2	26	2 800 000	145 600 000	40841,5147
KIT PLATRE	2	26	1 400 000	72 800 000	20420,7574
			Sous-total 6	<b>1 976 520 000</b>	554423,562

<b>MATERELS MOBILIERS</b>	<b>BESOINS</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>PRX UNITAIRE</b>	<b>MONTANT (Ar)</b>	<b>MONTANT en USD (1 USD = 3565 Ar)</b>
LITS A ROULETTES	30	26	3 136 000	2 446 080 000	686137,447
TABLE DE CHEVET	30	26	980 000	764 400 000	214417,952
TABLE D'EXAMEN	3	26	1 848 000	144 144 000	40433,0996
TABLE DE BUREAU METAL	5	26	1 120 000	145 600 000	40841,5147
CHAISE AVEC ACCOUDOIRS	5	26	560 000	72 800 000	20420,7574
CHAISE VISITEUSE	2	26	490 000	25 480 000	7147,26508
ARMOIRE DE RANGEMENT	2	26	9 800 000	509 600 000	142945,302
ARMOIRE VESTIAIRE	3	26	4 200 000	327 600 000	91893,4081
ARMORE PENDERIE	1	26	2 800 000	72 800 000	20420,7574
BANC METALLIQUE	1	26	672 000	17 472 000	4900,98177
Sous-total 7				<b>4 525 976 000</b>	1269558,49

S/TOTAL CHR1 en Ar	<b>48 632 543 440</b>
S/TOTAL CHR1 en USD (1 USD = 3565 Ar)	<b>13 641 667, 16</b>

- 11.2/ CHR2 au nombre de 68

<b>DESIGNATION</b>		<b>NB</b>	<b>PU</b>	<b>MONTANT (Ar)</b>	<b>MONTANT en USD (1 USD = 3565 Ar)</b>
INFRASTRUCTURES	Bloc op	68	36 000 000	2 448 000 000	686676,017

Service de Chirurgie	68	78 000 000	5 304 000 000	1487798,04
Infrastructures accessoires	68	60 000 000	4 080 000 000	1144460,03
système d'air conditionné et de circulation d'air	68	10 000 000	680 000 000	190743,338
Installer les équipements d'adduction d'eau (lave-mains chirurgicale...), d'évacuation et traitement des eaux usées	68	15 000 000	1 020 000 000	286115,007
LOGEMENTS PREST	68	100 000 000	6 800 000 000	1907433,38
			<b>20 332 000 000</b>	5703225,81

<b>EQUIPEMENTS ELECTRIQUES</b>		<b>NB</b>	<b>PU</b>	<b>MONTANT (Ar)</b>	<b>MONTANT en USD (1 USD = 3565 Ar)</b>
GRUPE ELECTROGENE	1	68	5 986 160	407 058 880	114182,014
				<b>407 058 880</b>	114182,014

ADDUCTION OXYGENE	1	68	500 000 000	34 000 000 000	9537166,9
				<b>34 000 000 000</b>	9537166,9

AUTOCLAVE 150 L	1	68	42 000 000	2 856 000 000	801122,0196
				<b>2 856 000 000</b>	801122,0196

<b>MAT TECH LOURD</b>		<b>NB</b>	<b>PU</b>	<b>MONTANT (Ar)</b>	<b>MONTANT en USD (1 USD = 3565 Ar)</b>
TABLE D'OPERATION UNIV	2	68	16 128 000	2 193 408 000	615261,7111



SCIALYTIQUE FIXE	1	68	18 200 000	1 237 600 000	347152,8752
SCIALYTIQUE MOBILE	1	68	4 158 000	282 744 000	79311,07994
				<b>3 713 752 000</b>	1041725,666

EQUIPEMENTS SPECIFIQUES		NB	PU	MONTANT (Ar)	MONTANT en USD (1 USD = 3565 Ar)
BISTOURI ELECTRIQUE	2	68	10 920 000	1 485 120 000	416583,4502
ASPIRATEUR CHIRURGICAL	2	68	1 570 000	213 520 000	59893,40813
APPAREIL D'ANESTHESE	2	68	21 000 000	2 856 000 000	801122,0196
MONITEUR DE SURVEILLANCE	2	68	11 500 000	1 564 000 000	438709,6774
TABLE A INSTRUMENTS	2	68	980 000	133 280 000	37385,69425
TABLE METALLQUE	2	68	5 600 000	761 600 000	213632,5386
ASEPTISEUR D'AIR	2	68	14 490 000	1 970 640 000	552774,1935
ASPIRATEUR DE MUCOSITES	2	68	770 000	104 720 000	29374,47405
EXTRACTEURD'O2	2	68	12 768 000	1 736 448 000	487082,1879
KIT O2 DE SECOURS	1	68	1 400 000	95 200 000	26704,06732
POTENCE A SERUM	2	68	350 000	47 600 000	13352,03366
CHARIOT BRANCARD	1	68	1 360 000	92 480 000	25941,09397
				<b>11 060 608 000</b>	3102554,839

<b>MATERIELS TECHNIQUES SPECIFIQUES</b>	<b>BESOINS</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>PRX UNITAIRE</b>	<b>MONTANT (Ar)</b>	<b>MONTANT en USD (1 USD = 3565 Ar)</b>
BOITE GYNECO	2	68	3 220 000	437 920 000	122838,7097
BOTE LAPARO	2	68	4 340 000	590 240 000	165565,2174
BOITE APPENDCITE/H	2	68	2 100 000	285 600 000	80112,20196
BOITE CURETAGE	1	68	1 400 000	95 200 000	26704,06732
BOTE HYSTERECTOMIE	2	68	3 920 000	533 120 000	149542,777
BOTE ABDOMEN	2	68	7 140 000	971 040 000	272381,4867
BOITE TRAUMATO	2	68	11 340 000	1 542 240 000	432605,8906
BOITE PANSEMENTS	2	68	252 000	34 272 000	9613,464236
BOITE PETITES CHIR	2	68	168 000	22 848 000	6408,976157
MATERIEL INTUBATION	2	68	630 000	85 680 000	24033,66059
KIT ANESTHESIE	2	68	2 800 000	380 800 000	106816,2693
KIT PLATRE	2	68	1 400 000	190 400 000	53408,13464
Sous-total 6				<b>5 169 360 000</b>	1450030,856

<b>MATERELS MOBILIERS</b>	<b>BESOINS</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>PRX UNITAIRE</b>	<b>MONTANT (Ar)</b>	<b>MONTANT en USD (1 USD = 3565 Ar)</b>
LITS A ROULETTES	30	68	3 136 000	6 397 440 000	1794513,324
TABLE DE CHEVET	30	68	980 000	1 999 200 000	560785,4137
TABLE D'EXAMEN	3	68	1 848 000	376 992 000	105748,1066

TABLE DE BUREAU METAL	5	68	1 120 000	380 800 000	106816,2693
CHAISE AVEC ACCOUDOIRS	5	68	560 000	190 400 000	53408,13464
CHAISE VISITEUSE	2	68	490 000	66 640 000	18692,84712
ARMOIRE DE RANGEMENT	2	68	9 800 000	1 332 800 000	373856,9425
ARMOIRE VESTIAIRE	3	68	4 200 000	856 800 000	240336,6059
ARMORE PENDERIE	1	68	2 800 000	190 400 000	53408,13464
BANC METALLIQUE	1	68	672 000	45 696 000	12817,95231
			Sous-total 7	<b>11 837 168 000</b>	3320383,731

SOUS-TOTAL CHRd en Ar	<b>89 375 946 880</b>
SOUS TOTAL CHRd en USD (1 USD = 3565 Ar)	20 070 391,83

- 11.3/ CHRR au nombre de 16

DESIGNATION	BESOINS	NOMBRE	PRX UNITAIRE	MONTANT (Ar)	MONTANT en USD (1 USD = 3565 Ar)
INFRASTRUCTURES					
	BLOC OP	646283,31	646283,31	646283,31	646283,31
	CHIRURGIE ANNEXE	353660,5891	353660,5891	353660,5891	353660,5891
	ACCESSOIRES	269284,7125	269284,7125	269284,7125	269284,7125
	Système d'air conditionné et de circulation d'air	44880,78541	44880,78541	44880,78541	44880,78541

	Installer les équipements d'adduction d'eau (lave-mains chirurgicale...), d'évacuation et traitement des eaux usées	67321,17812	67321,17812	67321,17812	67321,17812
	LOGEMENTS	897615,7083	897615,7083	897615,7083	897615,7083
Sous-total 1				<b>8 124 800 000</b>	2279046,283

ADDUCTION OXYGENE	BESOINS	NOMBRE	PRX UNITAIRE	MONTANT (Ar)	MONTANT en USD (1 USD = 3565 Ar)
GENERATEUR D'OXYGENE	1	16	500 000 000	8 000 000 000	2244039,271
			Sous-Total 2	<b>8 000 000 000</b>	2244039,271

EQUIPEMENTS ELECTRIQUES	BESOINS	NOMBRE	PRX UNITAIRE	MONTANT (Ar)	MONTANT en USD (1 USD = 3565 Ar)
GROUPE ELECTROGENE	1	16	5 986 160	95 778 560	26866,35624
			Sous-total 3	<b>95 778 560</b>	26866,35624

MATERIELS TECHNIQUES LOURDS	BESOINS	NOMBRE	PRX UNITAIRE	MONTANT (Ar)	MONTANT en USD (1 USD = 3565 Ar)
TABLE D'OPERATION UNIVERSELLE	2	16	16 128 000	516 096 000	144767,4614
SCIALYTIQUE FIXE	1	16	18 200 000	291 200 000	81683,02945
SCIALYTIQUE MOBILE	1	16	4 158 000	66 528 000	18661,43058
			Sous-total 4	<b>873 824 000</b>	245111,9215

AUTOCLAVE 150 L	1	16	42 000 000	<b>672 000 000</b>	188499,2987
			Sous-total 5	<b>672 000 000</b>	188499,2987

<b>EQUIPEMENTS SPECIFIQUES</b>	<b>BESOINS</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>PRX UNITAIRE</b>	<b>MONTANT (Ar)</b>	<b>MONTANT en USD (1 USD = 3565 Ar)</b>
BISTOURI ELECTRIQUE	2	16	10 920 000	349 440 000	98019,63534
ASPIRATEUR CHIRURGICAL	2	16	1 570 000	50 240 000	14092,56662
APPAREIL D'ANESTHESE	2	16	21 000 000	672 000 000	188499,2987
MONITEUR DE SURVEILLANCE	2	16	11 500 000	368 000 000	103225,8065
TABLE A INSTRUMENTS	2	16	980 000	31 360 000	8796,633941
TABLE METALLQUE	2	16	5 600 000	179 200 000	50266,47966
ASEPTISEUR D'AIR	2	16	14 490 000	463 680 000	130064,5161
ASPIRATEUR DE MUCOSITES	2	16	770 000	24 640 000	6911,640954
CONCENTRATEUR O2 10L	2	16	12 768 000	408 576 000	114607,5736
KIT O2 DE SECOURS	1	16	1 400 000	22 400 000	6283,309958
POTENCE A SERUM	2	16	350 000	11 200 000	3141,654979
CHARIOT BRANCARD	1	16	1 360 000	21 760 000	6103,786816
Sous-total 6				<b>2 602 496 000</b>	730012,9032

<b>MATERIELS TECHNIQUES SPECIFIQUES</b>	<b>BESOINS</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>PRX UNITAIRE</b>	<b>MONTANT (Ar)</b>	<b>MONTANT en USD (1 USD = 3565 Ar)</b>
BOITE GYNECO	2	16	3 220 000	103 040 000	28903,22581
BOTE LAPARO	2	16	4 340 000	138 880 000	38956,52174
BOITE APPENDCITE/H	2	16	2 100 000	67 200 000	18849,92987

BOITE CURETAGE	1	16	1 400 000	22 400 000	6283,309958
BOTE HYSTERECTOMIE	2	16	3 920 000	125 440 000	35186,53576
BOTE ABDOMEN	2	16	7 140 000	228 480 000	64089,76157
BOITE TRAUMATO	2	16	11 340 000	362 880 000	101789,6213
BOITE PANSEMENTS	2	16	252 000	8 064 000	2261,991585
BOITE PETITES CHIR	2	16	168 000	5 376 000	1507,99439
MATERIEL INTUBATION	2	16	630 000	20 160 000	5654,978962
KIT ANESTHESIE	2	16	2 800 000	89 600 000	25133,23983
KIT PLATRE	2	16	1 400 000	44 800 000	12566,61992
			Sous-total 7	<b>1 216 320 000</b>	341183,7307

<b>MATERIELS MOBILIERS</b>	<b>BESOINS</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>PRX UNITAIRE</b>	<b>MONTANT (Ar)</b>	<b>MONTANT en USD (1 USD = 3565 Ar)</b>
LITS A ROULETTES	30	16	3 136 000	1 505 280 000	422238,4292
TABLE DE CHEVET	30	16	980 000	470 400 000	131949,5091
TABLE D'EXAMEN	3	16	1 848 000	88 704 000	24881,90743
TABLE DE BUREAU METAL	5	16	1 120 000	89 600 000	25133,23983
CHAISE AVEC ACCOUDOIRS	5	16	560 000	44 800 000	12566,61992
CHAISE VISITEUSE	2	16	490 000	15 680 000	4398,316971
ARMOIRE DE RANGEMENT	2	16	9 800 000	313 600 000	87966,33941

ARMOIRE VESTIAIRE	3	16	4 200 000	201 600 000	56549,78962
ARMOIRE PENDERIE	1	16	2 800 000	44 800 000	12566,61992
BANC METALLIQUE	1	16	672 000	10 752 000	3015,98878
			Sous-total 8	<b>2 785 216 000</b>	781266,7602

	SOUS-TOTAL CHRR en Ar	<b>24 370 434 560</b>
	SOUS-TOTAL CHRR en USD (1 USD = 3565 Ar)	<b>6 836 026,52</b>

<b>TOTAL GENERAL INFRASTRUCTURES ET MATERIELS TECHNIQUES</b>	<b>162 378 924 880 Ar</b>
	<b>45 548 085,52 USD</b> (1 USD = 3565 Ar)



**RECAPITULATION :**

	<b>CHRD1</b>	<b>CHRD2</b>	<b>CHRR</b>	<b>CHU</b>	<b>TOTAL (Ar)</b>	<b>Total en USD (1USD = 3565 Ar)</b>
INFRASTRUCTURES CHIRURGIES REHABILITATION	7 800 000 000	2 448 000 000	2 304 000 000	0	<b>12 552 000 000</b>	3520897,62
INFRASTRUCTURES CHIRURGIES CONSTRUCT°	6 202 567 280	5 304 000 000	1 260 800 000	0	<b>12 767 367 280</b>	3581309,19
INFRASTRUCTURES ACCESSOIRES	1 560 000 000	4 080 000 000	960 000 000	0	<b>6 600 000 000</b>	1851332,4
LOGEMENTS PRESTATAIRES CLES	5 200 000 000	6 800 000 000	3 200 000 000	0	<b>15 200 000 000</b>	4263674,61
SYSTEME D'AIR CONDITIONNE ET DE CIRCULATION D'AIR	260 000 000	680 000 000	160 000 000	0	<b>1 100 000 000</b>	308555,4
EQUIPEMENTS D'ADDUCTION D'EAU (lave-mains chirurgicale...), d'évacuation et traitement des eaux usées	482 820 000	1 020 000 000	240 000 000	0	<b>1 742 820 000</b>	488869,565
EQUIPEMENT ELECTRIQUE	155 640 160	407 058 880	95 778 560	0	<b>658 477 600</b>	184706,199
MAT TECH LOURD Table d'op scialytiques	1 419 964 000	3 713 752 000	873 824 000	0	<b>6 007 540 000</b>	1685144,46
GENERATEUR D'OXYGENE	13 000 000 000	34 000 000 000	8 000 000 000	0	<b>55 000 000 000</b>	15427770
AUTOCLAVES & STERILISATION	1 820 000 000	2 856 000 000	672 000 000	0	<b>5 348 000 000</b>	1500140,2
EQUIPEMENTS SPECIFIQUES	4 229 056 000	11 060 608 000	2 602 496 000	0	<b>17 892 160 000</b>	5018838,71
MAT TECH SPEC SELON SPECIALITES	1 976 520 000	5 169 360 000	1 216 320 000	0	<b>8 362 200 000</b>	2345638,15
MATERIELS MOBILIERES HOSPIT	4 525 976 000	11 837 168 000	2 785 216 000	0	<b>19 148 360 000</b>	5371208,98
CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE	3 696 160 000	9 666 880 000	2 274 560 000	0	<b>15 637 600 000</b>	4386423,56
<b>TOTAL (Ar)</b>	<b>48 632 543 440</b>	<b>89 375 946 880</b>	<b>24 370 434 560</b>	<b>0</b>	<b>162 378 924 880</b>	45548085,5
<b>TOTAL en USD (1 USD = 3565 AR)</b>	<b>13 641 667,16</b>	<b>25 070 391,83</b>	<b>6 836 026,525</b>		<b>45 548 085,52</b>	

**-12 / BUDGETISATION POUR CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES SERVICES SPECIALISES**

**BUDGETISATION CONSTRUCTON ET EQUIPEMENT**

<b>Désignation</b>		<b>Nombre</b>	<b>Prix unitaire</b>	<b>TOTAL (Ar)</b>	<b>Total en USD (1USD = 3565 Ar)</b>
Infrastructure	Travaux préparatoires	1	43 200 872	43 200 872	12118,05666
	Bloc opératoire	4	12 993 926 800	519 757 147 200	145794431,2
Equipement de base		4	1000000000	4000000000	1122019,635
Instrumentation		4	360000000	1 440 000 000	403927,0687
Stérilisation		4	19225000	76 900 000	21570,82749
Equipement informatique		4	18134000	72 536 000	20346,70407
Mobiliers		4	55560000	222 240 000	62339,41094
				<b>568 769 695 200</b>	<b>159542691,5</b>

**BUDGETISATION REHABLATION ET EQUIPEMENTS**

<b>Désignation</b>	<b>Nombre</b>	<b>Prix unitaire</b>	<b>TOTAL (Ar)</b>	<b>Total en USD (1USD = 3565 Ar)</b>
Infrastructure	4	150000000	600000000	168302,9453
Equipement de base	4	1000000000	4000000000	1122019,635
Instrumentation	4	360000000	1440000000	403927,0687
Stérilisation	4	19225000	76900000	21570,82749
Equipements informatiques	4	18134000	72536000	20346,70407

Mobiliers	4	55560000	222240000	62339,41094
			6 411 676 000	1798506,592

#### ANNEXE 4: ILLUSTRATIONS

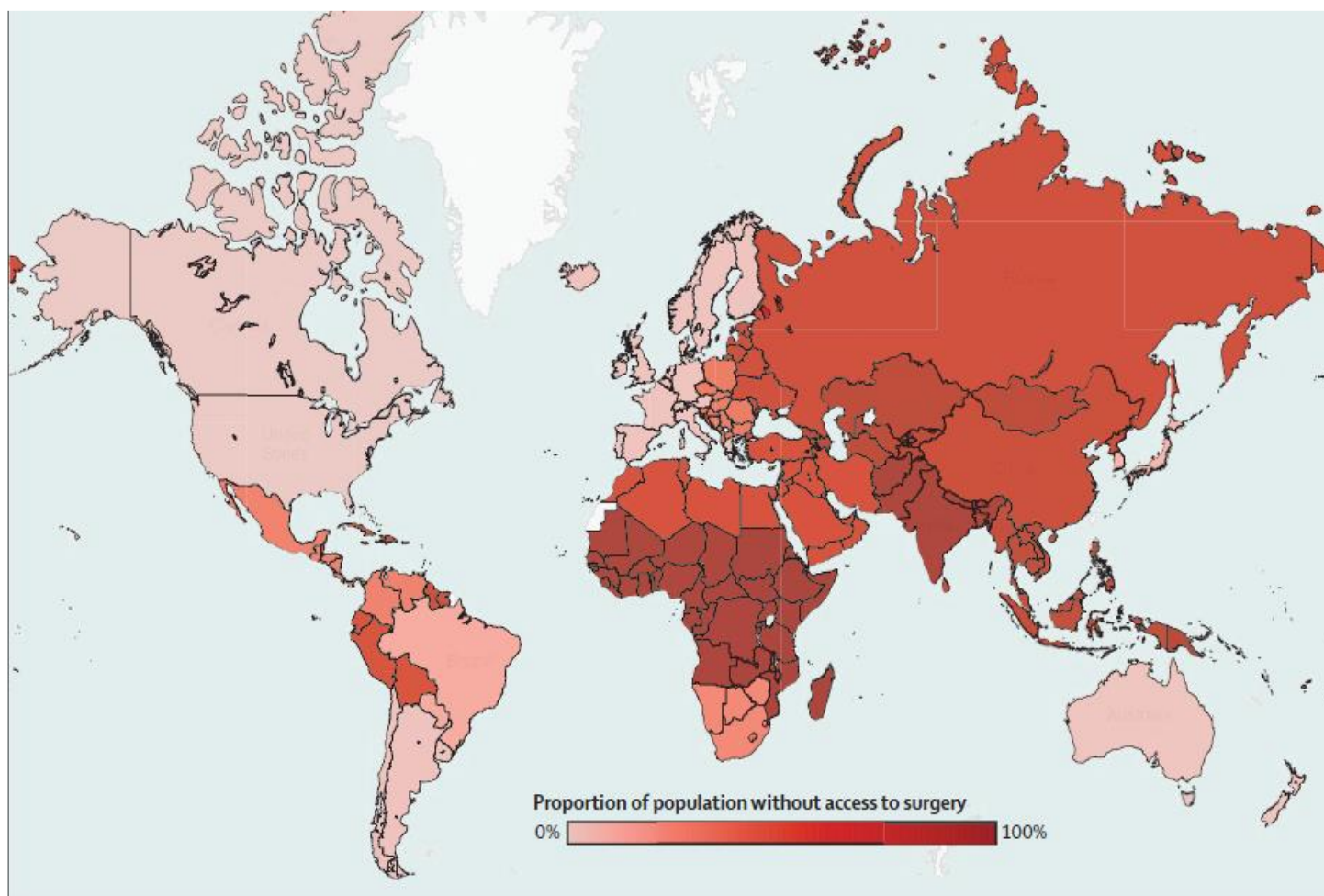


Figure 1 : Aspect mondial de l'accès à la chirurgie(Source : Rapport commission Lancet 2015)